

Canal

Journal de Pantin

Logement
**Haro sur
l'habitat
insalubre**

page 22

Égalité
**Au nom
de la parité...**

page 13

Dossier

En avant les fêtes !

page 4

Pantin, l'hiver

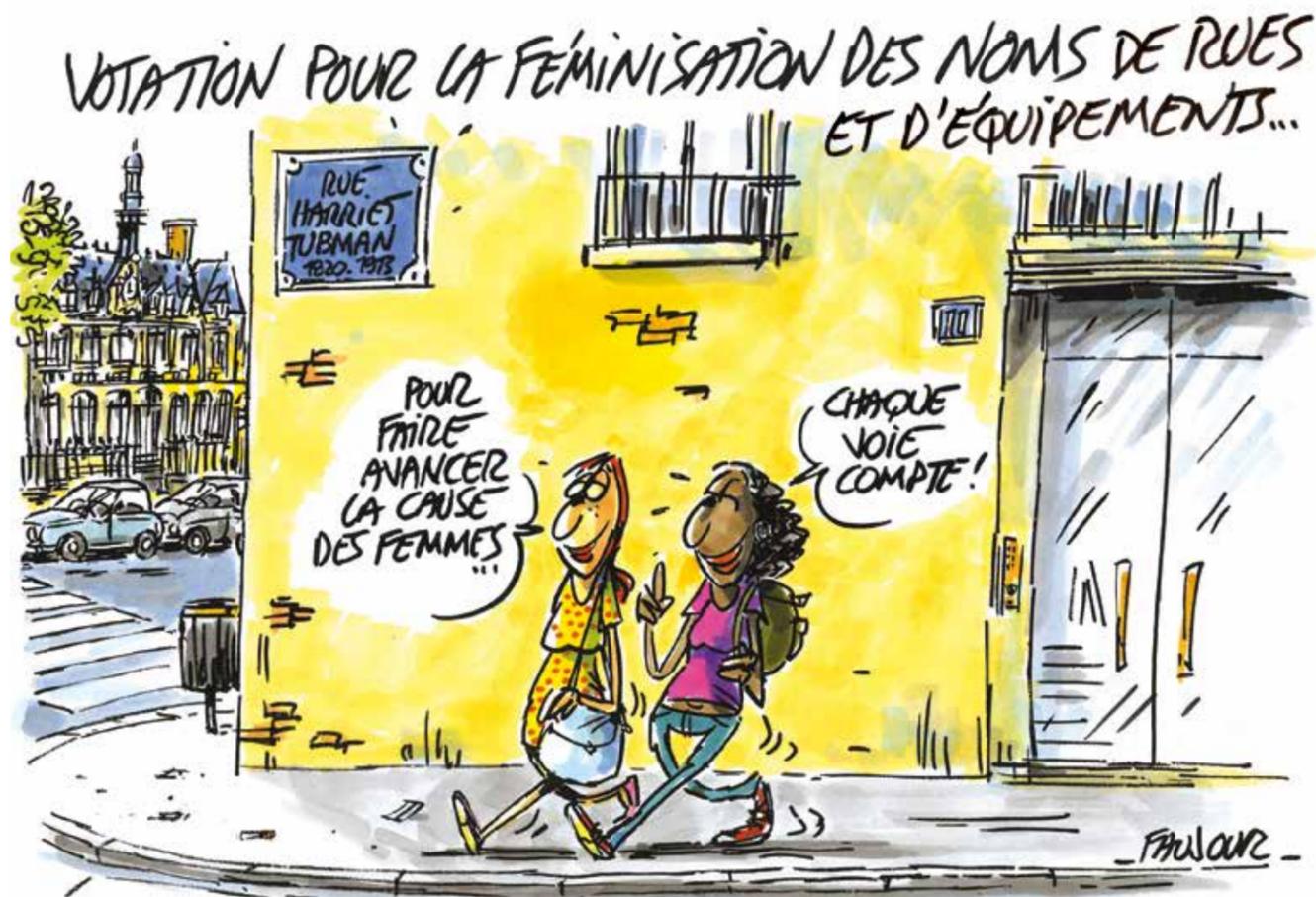
6 > 29 DÉC.



● **ILLUMINATIONS** •
VEN. 6 DÉC.

● **MARCHÉ DE NOËL** •
SAM. 7 DÉC.

● **ANIMATIONS** •
20 > 29 DÉC.



Lire page 13

SOMMAIRE

4> Dossier

Comme un air de fêtes...

12> En quelques mots

Facturation de l'eau ; sixième budget participatif ; radiation des listes électorales ; une nouvelle plateforme web dédiée à la démocratie locale.

13> Égalité femmes-hommes

Des noms féminins pour 11 équipements municipaux et voies : faites votre choix !

16> Mémoire

Des descendants de déportés au quai aux Bestiaux

17> Tranquillité publique

Susciter la rencontre entre les jeunes et la police pour éviter les rixes

18> Quatre-Chemins

> Le passage Forceval retrouve des couleurs
> Ma Chance moi aussi, soutien scolaire premium

20> En images

Festival des alternatives ; commémoration du 11-novembre ; les jeunes diplômés à l'honneur ; dixième édition de Festi'rire.

22> Logement

> Habitat insalubre : deux immeubles réhabilités rues Méhul et Béranger
> Un nouveau programme d'accession sociale à la propriété

24> Mobilités

> Le centre bus Flandre passe au vert
> La ligne 75 débarque à Pantin le 6 janvier

26> Espace public

Rues Delessert et Formagne, de nouveaux aménagements pour réduire la vitesse de circulation

28> Sport

Pantin en tête, le petit club d'escalade qui monte

29> Saison culturelle

> Fratellini Circus Tour
> Birgit Kabarett
> Concert à table

30> Art contemporain

> Les Sheds mettent le Turbo
> Deuxième édition du Prix Sheds pour l'art contemporain
> L'artothèque revient à la bibliothèque Elsa-Triolet



CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin
Adresse postale: Mairie, 93507 Pantin CEDEX.
t 01 49 15 40 36. E-mail: canal@ville-pantin.fr
Directeur de la publication: Bertrand Kern.
Rédactrice en chef: Orlane Renou. Secrétaire de rédaction: Cécile Demars. Maquettiste: Priska Vigo.

Rédacteurs: Christophe Duthel, Frédéric Fuzier, Guillaume Gesret, Anne-Laure Lemancel, Catherine Portaluppi, Guillaume Thiéchi.
Photographes: Sabrina Budon, Justine Davo, Émilie Hautier, Fatima Jellaoui, Amélie Laurin, Rudy Ouazene, Bénédite Topuz.
Publicité: contacter la rédaction au 01 49 15 41 17. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite, sauf accord écrit de la direction.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Comme un air de fêtes...

Des rues illuminées, des animations à foison, des marchés de Noël où trouver des cadeaux originaux et de quoi festoyer, un réveillon destiné aux personnes isolées et... une photo avec le père Noël, le vrai ! **Cette année encore, la ville fête la fin d'année en grand. Car à Pantin, ce moment familial est synonyme d'entraide, de convivialité et de vitalité commerciale.** Revue de détails.

Dossier réalisé par Catherine Portaluppi, Guillaume Gesret et Anne-Laure Lemancel

Le traditionnel coup d'envoi des festivités de fin d'année aura lieu vendredi 6 décembre, à 18.00, depuis l'hôtel de ville, avec l'allumage rituel des illuminations et les chants de Noël entonnés par les enfants des centres de loisirs ainsi que la chorale Pavane. Sont ensuite prévus de nombreux rendez-vous, jusqu'aux animations d'hiver, place de la Pointe, du 20 au 29 décembre. Au programme : manège, piste de luge, maison du père Noël... Car, plus que jamais, le besoin de faire la fête est vivace. Surtout en ville ! « Depuis le carnaval, les fêtes se sont toujours inscrites en milieu urbain car elles participent au "faire ville", explique Emmanuelle Lallement, anthropologue et professeure des universités. En concourant à produire du rassemblement, elles créent un autre lien social.

Ces moments génèrent par ailleurs une rupture par rapport au quotidien et, en même temps, ils prennent sens dans leur répétition, dans ce rendez-vous que la ville donne à ses citoyens et à elle-même. Ils fonctionnent ainsi grâce à leur régularité car ils sont l'écho de festivités déjà passées et parce que le citoyen en connaît les codes. Quant aux fêtes de fin d'année, elles transforment le rythme de la nature en un moment social – même si Noël, célébré dans le cercle familial, a une dimension plus religieuse – et représentent, bien sûr, un moment économique très important. »

Un samedi, une fête

Nouveauté cette année : des temps festifs, organisés par la ville et les associations, seront proposés dans chaque quartier. Rendez-vous les samedis 7 décembre à la maison de quartier du Haut-et-Petit-Pantin, 14 décembre

à Artagon (Quatre-Chemins) et à la maison de quartier Mairie-Ourcq et 21 décembre dans celle des Courtilières. « Notre objectif ? Créer plus de lien social local, mais aussi valoriser et porter à la connaissance de celles et ceux qui ne les fréquentent pas les missions des maisons de quartier qui vont de l'aide aux devoirs à l'écrivain public, en passant par les sorties pour les familles, explique Leïla Slimane, adjointe au maire déléguée à la Vie des quartiers, à la Politique de la ville et à la Vie associative. Si les associations de quartier y convieront leurs adhérents, ces fêtes seront ouvertes à toutes et tous. On attend beaucoup de monde ! »

La solidarité d'abord !

Autre première : un grand événement solidaire organisé vendredi 20 décembre. « Nous avons choisi d'offrir un vrai réveillon à 130 personnes iso-

lées, âgées ou non, invitées directement par les associations de solidarité comme le Secours populaire, la Croix-Rouge, Le Refuge, Les Petits-Frères des pauvres, Nénuphar ou La Casa des Pantinois, mais aussi par le Centre communal d'action sociale (CCAS), précise Leïla Slimane. Au menu : un spectacle cabaret et de la magie, un repas de fête servi sur de belles tables et une soirée dansante ! La solidarité fait partie de l'ADN de notre ville et nous pensons que chacun a le droit au beau et au bon. Notre souhait est que chaque participant reparte avec le sourire et des étoiles dans les yeux. » De beaux moments en perspective, encore plus précieux en cette période d'incertitudes. Car, comme le rappelle Emmanuelle Lallement : « En fêtant la fin d'année, on se projette dans un cycle régulier. Cela permet d'ordonner un monde souvent vécu comme chaotique. »

C'EST NOËL À PANTIN !

- **Vendredi 6 décembre, de 18.00 à 20.00, hôtel de ville** (45, avenue du Général-Leclerc) : lancement des illuminations.
- **Du 7 au 23 décembre, place de la Pointe** : boîte aux lettres du père Noël.
- **Samedi 7 décembre, de 10.00 à 18.00, place Olympe-de-Gouges** : marché de Noël de la ville.
- **Samedi 7 décembre, de 14.00 à 18.00, maison de quartier du Haut-et-Petit-Pantin** (42-44, rue des Pommiers) : fête de Noël (jeux, animations créatives, manège).
- **Samedi 7 décembre, de 11.00 à 23.00, et dimanche 8 décembre, de 11.00 à 18.00, Espace des Sept-Arpens** (42, rue des Sept-Arpens) : marché international africain de Noël.
- **Samedi 7 décembre, de 12.00 à 1.00, et dimanche 8 décembre, de 12.00 à 20.00, Cité fertile** (14, avenue Édouard-Vaillant) : Shizen, village de Noël japonais.
- **Samedi 14 décembre, de 12.00 à 19.00, Artagon** (34, rue Cartier-Bresson) : L'Hiver merveilleux des Quatre-Chemins (déjeuner-concert, ateliers créatifs, vélo-manège, magie, père Noël...).
- **Samedi 14 décembre, de 14.00 à 18.00, maison de quartier Mairie-Ourcq** (12, rue Scandicci) : Noël en couleurs (ateliers en famille, goûter, père Noël...).
- **Samedi 14 décembre, 20.00, et dimanche 15 décembre, 16.00, conservatoire Jacques-Higelin** (49, avenue du Général-Leclerc) : concerts de Noël de l'Harmonie de Pantin.
- **Samedi 14 décembre, de 11.00 à 22.00, et dimanche 15 décembre, de 11.00 à 18.00, Maison Revel** (56, avenue Jean-Jaurès) : exposition-vente d'artisanat d'art.
- **Samedi 14 décembre, de 12.00 à 18.00, et dimanche 15 décembre, de 15.00 à 18.00, Grandes Serres** (1, rue du Cheval-Blanc) : vente de sapins de Noël et animations.
- **Samedi 14 décembre, de 12.00 à 1.00, et dimanche 15 décembre, de 12.00 à 20.00, Cité fertile** : marché de Noël underground.
- **Mercredi 18 décembre, à partir de 10.00, conservatoire Jacques-Higelin** : journée portes ouvertes, concerts et démonstrations.
- **Du vendredi 20 au dimanche 29 décembre, place de la Pointe** : animations d'hiver (manège, luge...).
- **Samedi 21 décembre, de 14.00 à 20.00, maison de quartier des Courtilières** (1, avenue Aimé-Césaire) : L'Hiver merveilleux des Courtilières (magie, père Noël, sculpture sur ballons, contes, maquillage, repas partagé, soirée festive...).
- **Samedi 21 décembre, de 12.00 à 1.00, et dimanche 22 décembre, de 10.00 à 20.00, Cité fertile** : Rewear market (marché de créateurs émergents).



Zora Zemma,
conseillère municipale
déléguée au Développement
du commerce, à l'Animation festive
de la ville et au Temps libre

**Canal : Pourquoi la ville choisit-elle
d'organiser autant d'animations de Noël ?**

Zora Zemma : Avec ces animations, qui sont toutes des temps d'échanges et de convivialité, la municipalité a à cœur de cultiver le « vivre-ensemble », une expression hélas trop souvent galvaudée. Partager des moments festifs permet aux Pantinois de se rapprocher et de créer une véritable communauté ; le faire dans la solidarité et l'entraide, comme lors du réveillon solidaire, rend aussi les habitants fiers de leur ville. Cette trêve de Noël est comme une parenthèse enchantée et lumineuse, un rappel d'humanité dont nous avons tous besoin en ces temps de guerres et de catastrophes naturelles.

**À quelles catégories de population ces
animations s'adressent-elles particulièrement ?**

Z.-Z. : À tout le monde ! Elles permettent ainsi de développer les liens intergénérationnels : par exemple, on voit souvent les grands-parents accompagner leurs petits-enfants aux animations organisées place de la Pointe. Bien sûr, ces rendez-vous, tout comme Pantin l'été, sont particulièrement importants pour tous ceux qui ne partent pas en vacances, et principalement les enfants. Ils leur permettent de bénéficier de moments festifs et chaleureux près de chez eux.

**En quoi ces temps festifs contribuent-ils à la
vitalité commerciale de la ville ?**

Z.-Z. : Dans cette parenthèse enchantée qu'est la fin d'année, tout le monde est prêt à se faire plaisir et à faire plaisir à ses proches. Du marché Magenta, où l'on trouve à profusion des agrumes, des dattes et des fruits exotiques, aux nombreux marchés de Noël organisés en décembre, la consommation connaît un bond ! Et les commerçants qui jouent le jeu de la fête sans faire flamber les prix vont tous en profiter. Sur le marché de Noël organisé par la ville, nous choisissons de faire la part belle aux produits du terroir et aux créateurs pantinois avec, en plus, un carré destiné aux associations de solidarité locales qui permettra de dénicher, pour quelques euros, des jouets et bibelots de seconde main. D'une manière générale, chacun peut trouver à Pantin des produits de fête et des cadeaux de qualité à tous les prix. Alors pensez local au moment de faire vos achats !

Pleins feux sur les marchés de Noël !

Pour dénicher des cadeaux originaux, artisanaux et solidaires, boire un bon vin chaud ou acheter son sapin, quoi de mieux que les marchés de Noël ? Présentation de quatre événements qui, tout au long du mois, vous mettront de la magie plein les yeux.



Aux couleurs de l'Afrique

Lorsqu'elle lance ses premiers marchés internationaux de Noël africains (Mina) en 2007, l'écrivaine originaire du Cameroun, Jeanne-Louise Djanga, souhaite avant tout partager les cultures de son continent. « *Un devoir de transmission* », résume-t-elle.

Au Mina, point de père Noël emmitoufflé, mais, cette année, une cinquantaine d'exposants, représentant 54 pays, qui proposeront, les 7 et 8 décembre, de la littérature, de la gastronomie (tieps, mafés...), des chocolats (piment, sésame...), des produits de beauté (beurre de karité, crèmes à l'aloë vera...), des infusions, des vêtements, des tissus, des bijoux et même... un excellent champagne ! « *Je suis attentive à la traçabilité des produits, mais aussi au respect du développement durable et du commerce équitable, en soutien aux artisans africains*, explique l'organisatrice. *Pour Noël, des coffrets un peu "luxueux" seront également disponibles.* »

Pour la première fois organisé à l'Espace des Sept-Arpents, le Mina se veut également festif, avec une soirée dansante afro-caribéenne le samedi soir, mais aussi des défilés, des animations et une tombola. Le lieu idéal pour faire des cadeaux originaux et solidaires !

● Samedi 7 décembre, de 11.00 à 23.00, et dimanche 8 décembre, de 11.00 à 18.00.
Espace des Sept-Arpents, 42, rue des Sept-Arpents.
Renseignements : ☎ 07 51 02 84 75 ou djlodjanga@yahoo.com.

Du bio et du beau plein la hotte

Il sera là, descendu du ciel, avec sa hotte sur le dos. Pour le plus grand bonheur des enfants, le père Noël honorerait sa présence le marché de Noël organisé par la ville, samedi 7 décembre, pour la première fois place Olympe-de-Gougues. Cet événement accueillera une cinquantaine d'exposants, dont un « carré producteurs du terroir » en partenariat avec la Confédération paysanne, mais aussi des vigneron bio, des artisans d'art et des créateurs locaux, sans oublier les cadeaux de seconde main proposés par les associations de solidarité. De quoi dénicher de nombreux produits de qualité ! De leur côté, les enfants pourront se faire maquiller et profiteront d'un atelier créatif de décorations de Noël.

● Samedi 7 décembre, de 10.00 à 18.00,
place Olympe-de-Gougues.



Révéléateur d'artisans d'art

Vous souhaitez consommer ultra-local, acheter des produits aussi beaux qu'originaux et rencontrer les petites mains d'or qui auront confectionné avec talent et savoir-faire vos cadeaux ? Alors, la vente de créateurs de la Maison Revel s'adresse à vous !

Organisé les 14 et 15 décembre par l'association Révéléateur qui rassemble et met en lumière les artisans d'art de Pantin et de ses environs, cet événement réunit une vingtaine d'entre eux, lesquels exposeront et vendront leurs créations à l'étage. « *Il y aura de la papeterie, des bijoux, de la céramique, un luthier de guitares, des chapeaux...* », promet le président de l'association, Clément Vinot-Battistoni. Au rez-de-chaussée ? Une buvette proposant de la petite restauration, mais aussi une soirée de concerts pour un maximum de chaleur et de convivialité.

● Samedi 14 décembre, de 11.00 à 22.00 (concert à 20.00),
et dimanche 15 décembre, de 11.00 à 18.00.
Maison Revel : 56, avenue Jean-Jaurès.

Aux Grandes Serres, sapins et saucisses

En retard sur l'achat de votre arbre de Noël ? Ôtez-vous cette épine du pied ! Les 14 et 15 décembre, le fleuriste du marché de Pantin vendra ses plus beaux sapins aux Grandes Serres. Pour réchauffer les corps et les cœurs, le Secours populaire proposera aussi gâteaux et vins chauds. Au menu également, hot-dogs, chocolats chauds, cookies, pains savoureux confectionnés par une jeune boulangère, stands d'artisanat et, le samedi après-midi, des animations autour des décorations de Noël. Pour accompagner le tout, des interventions musicales seront assurées par l'Académie Jaroussky qui, à l'horizon 2026, s'installera au sein des anciennes Halles Pouchard.

● Samedi 14 décembre, de 12.00 à 18.00, et dimanche 15 décembre, de 15.00 à 18.00. Les Grandes Serres : 1, rue du Cheval-Blanc.



Achetons solidaire !

Zoom sur deux événements et une adresse incontournable pour gâter ses proches et se faire plaisir tout en privilégiant la solidarité.



À Emmaüs Coup de main, les salariés nettoient, vérifient et réparent si besoin les jouets d'occasion, pour que brillent les yeux de tous les enfants !

Prêt-à-aider

La Grande Braderie de la mode de l'association AIDES revient aux Magasins généraux du jeudi 5 au dimanche 8 décembre. Quatre jours durant lesquels les grandes marques partenaires (Claudie Pierlot, Maje, Isabel Marant, Balbaris, Cyrillus...) proposeront des vêtements pour femmes, hommes, enfants, mais aussi des accessoires, soldés jusqu'à moins 70 %. L'occasion de faire plaisir à petits prix pour la bonne cause. Les recettes de cette vente sont en effet reversées à l'association de lutte contre le sida qui, cette année, fête ses 40 ans.

● Magasins généraux, 1, rue de l'Ancien-Canal. Jeudi 5 et vendredi 6, de 11.00 à 19.00 ; samedi 7 et dimanche 8, de 11.00 à 18.00. Tarif : 2 euros.

Le réflexe Emmaüs

La boutique Emmaüs Coup de main est la bonne adresse pour trouver des cadeaux bon marché. Située avenue Édouard-Vaillant, l'enseigne solidaire rassemble une belle collection de jouets de seconde main. « Nos salariés en insertion réparent tous les dons et les repeignent même s'il le faut. Nous tenons à offrir de la qualité et une belle présentation pour que les enfants n'aient surtout pas l'impression qu'on leur offre des sous-cadeaux », explique Xavier Douet, responsable des recycleries d'Emmaüs Coup de main.

Dans les rayons, on trouvera une belle diversité de propositions : jeux de société, peluches, Playmobil... « À quelques jours de Noël, j'invite les Pantinois à donner des jouets pour élargir nos stocks », conclut Xavier Douet qui rappelle : « Le réemploi, c'est non seulement solidaire mais aussi écologique ! »

● Emmaüs Coup de main, 31, avenue Édouard-Vaillant. Du mercredi au vendredi, de 14.30 à 19.00, et le samedi de 10.00 à 13.00.

Vente vintage

L'association Miandra organise une vente solidaire de vêtements, d'objets de mercerie, de bijoux et de chaussures vintage, samedi 7 décembre, à la maison de quartier des Quatre-Chemins. Les pièces proposées sont offertes par l'association Le Fil circulaire de Noisy-le-Sec et les recettes permettront de financer les repas des enfants soignés à l'hôpital Befelatanana de Madagascar.

Les bénévoles de l'association sont au chevet de ces jeunes patients depuis 2009. Outre les repas, ils contribuent à financer les travaux des sanitaires du service de pédiatrie. Lors de cet événement, Miandra proposera des ateliers de réparation de vêtements et de création de marionnettes, ainsi qu'une initiation aux jeux malgaches. Des gâteaux faits maison seront également vendus, tandis que des dégustations de thés et de tisanes de la Grande Île seront organisées.

● Samedi 7 décembre, de 15.00 à 20.00. Maison de quartier des Quatre-Chemins, 42, avenue Édouard-Vaillant.

Original rime avec local

Présentation d'entreprises et de créateurs qui, en cette fin d'année, proposent des cadeaux tous plus locaux, originaux et écolos les uns que les autres.



Les romans édités par Elder-Craft sont en vente à la librairie La Malle aux histoires.

© Rudy Ouazene

Noël science-fictionnel

Après les jeux de rôle, dont certains remportent un franc succès, Elder-Craft se lance dans la littérature.

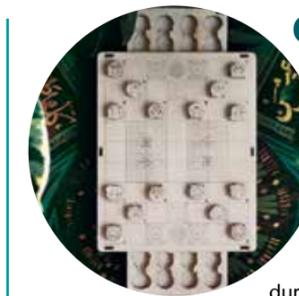
Sébastien Moricard, le fondateur d'Elder-Craft, se présente comme un amoureux de science-fiction et de littérature de l'imaginaire. « Trois de mes jeux font référence à des auteurs : H.P. Lovecraft, Pierre Pevel et Pierre Bordage », explique celui qui a travaillé 20 ans au sein de maisons d'édition.

Le succès des sept références qu'il commercialise, à commencer par son best-seller Aria, décliné en jeu vidéo et en BD, lui permet aujourd'hui de se lancer dans la littérature. Et il commence par trois titres à même de séduire tous les lecteurs. « Si Cendres et

Sang est un livre puissant et sombre, Hex Éducation est, au contraire, un roman léger et réconfortant. Quant à Orgueil, préjugés et sorcellerie, il rend hommage à Jane Austen. »

Soucieux de donner naissance à de beaux livres, Sébastien Moricard, qui s'est entouré de deux éditeurs, collabore avec le graphiste Josselin Grange. Chaque ouvrage est ainsi enveloppé d'une jaquette joliment illustrée. Un bel objet donc, et surtout un cadeau original pour les fêtes !

● Pour commander un jeu de rôle ou un roman : www.elder-craft.com.



On ne joue pas avec la planète !

Au terme de sa formation de designer, Matthieu Safa s'est lancé dans la conception de jeux écoresponsables et durables. « Je suis constamment

à la recherche, partout dans le monde, de jeux ancestraux ou contemporains, d'adresse ou de stratégie, explique-t-il. Je propose ainsi une dizaine de références conçues à partir d'une seule planche de bois à assembler sans colle. » C'est d'ailleurs la dimension de cette latte, 25 centimètres sur 25, qui donne son nom à l'entreprise : Jeux 25-25. Matthieu Safa intervient aussi dans les écoles, les maisons de quartier et à la Cité fertile. « Je propose des ateliers de création de jeux en bois. »

● Pour se procurer un jeu : www.25-25-lesjeux.com.



Sacs uniques et chics

Mélyne Roi a un don pour accorder les cuirs issus des fins de stock des grandes maisons de luxe. Adeptes d'une production douce, elle confectionne elle-même, dans son atelier de la rue Victor-Hugo, des sacs très colorés, aux motifs géométriques variés et aux touches art déco comme art nouveau. « Chacune de mes pièces est unique. Je préfère produire à petite échelle pour avoir le temps de créer en permanence de nouveaux modèles. Et je vends en ligne plutôt qu'en boutique pour marger moins et proposer des tarifs abordables », explique la créatrice. On adore !

● Vente le 7 décembre, de 10.00 à 20.00, et le 8 décembre, de 10.00 à 19.00, au Bastille Design Center (74, boulevard Richard-Lenoir, 11^e) ou sur www.boutique-melyneroi.com Instagram : @melyne.roi.

Féerie version XXL

Pour son dernier hiver avenue Édouard-Vaillant, la Cité fertile se transforme en village de Noël XXL, l'un des plus fous de la région parisienne.



Rendez-vous samedi 7 et dimanche 8 à la Cité fertile pour un marché de Noël japonais proposant artisanat, kimonos, épicerie, brocante, etc.

La Cité fertile ne fait décidément rien comme les autres ! Elle imagine ainsi des marchés de Noël où l'on ne vient pas uniquement pour consommer, mais aussi pour partager un moment différent, en famille ou entre amis. Évidemment, les adultes, comme les enfants, y trouveront leur compte.

Zen ou dynamique ?

Les grands pourront ainsi se faire masser, revêtir leur maillot de bain afin de profiter du sauna ou encore s'allonger sur des coussins géants pour écouter de la musique. S'ils sont plutôt d'humeur dansante, ils auront rendez-vous, en soirée, à la maxi rave de Noël, le week-end du 14 décembre (lire ci-contre).

Les enfants auront, quant à eux, accès à des jeux de kermesse et à un labyrinthe géant, installé dans les petites écuries où les plus jeunes trouveront aussi des tapis de motricité, des jeux en mousse et un coin lecture.

Cadeaux uniques

Chaque week-end, la Cité fertile proposera un marché de Noël différent : japonais les 7 et 8 décembre ; *underground* les 14 et 15 et de créateurs émergents et plasticiens les 21 et 22. Des rendez-vous où l'on se rendra pour dénicher des cadeaux décalés, mais aussi à fabriquer soi-même. Des artisans et des artistes animeront en effet des ateliers gratuits (mais sur inscription) pour vous apprendre à concevoir des présents de toutes sortes : pain d'épices, sérigraphie, œuvres d'art à partir de matériaux recyclés...

Dans ce village de Noël pas comme les autres, on aura également la possibilité de se restaurer et même de tester des plats venus du monde entier : sandwichs de Taïwan, poulet kristy de Séoul, choucroute allemande, falafels libanais, salades méditerranéennes... Le bar proposera, de son côté, des boissons chaudes, une large gamme de bières locales et du vin nature.

● 14, avenue Édouard-Vaillant
Chaque week-end jusqu'au 22 décembre ; le samedi de 12.00 à 1.00 et le dimanche de 12.00 à 20.00.

Électro et expo photo

Les 14 et 15 décembre, la Cité fertile propose deux soirées électro. La première a été imaginée par Quest404, une institution parisienne qui a programmé de nombreux événements *underground* au Rex, au Trabendo et au Cabaret Sauvage. Le lendemain, pour la soirée Dystopia, les clés seront confiées à OTTA, ROUGE, Yenkov et BXTR.

La programmation du tiers-lieu comprend aussi de nombreux autres rendez-vous artistiques : des chorales, des orchestres et des DJ sets en journée, mais aussi une exposition photo signée par cinq artistes : Valentin Valette, Clémence Purkat, Mathieu de Lafond, Laurent Le Huan Cua et Juliette de Sierra. Tous interrogent les mutations sociales, environnementales et urbaines redessinant nos sociétés.

Décembre en harmonie

Les traditionnels concerts de Noël participent à l'atmosphère joyeuse et émouvante des fêtes de fin d'année. Zoom sur deux récitals programmés en décembre au conservatoire Jacques-Higelin.

Cadeaux musicaux

« Voilà 143 ans que l'Orchestre d'harmonie de Pantin (OHP) existe et 143 ans qu'il offre un concert pour Noël », plaisante sérieusement son chef d'orchestre depuis 1992, le trompettiste Laurent Langard qui, pour rien au monde, ne dérogerait à cette tradition. « Nous avons quelques temps forts annuels dans la vie de notre association : Noël, Pâques, la Fête de la musique... Cela nous permet d'établir un programme trimestriel et de préparer notre concours. » Chaque année, cette formation émérite, classée en Division d'honneur, le plus haut grade du genre, remet en effet son titre en jeu lors du championnat national d'orchestres d'harmonie.

Au menu de ces 14 et 15 décembre ? Le concerto pour quatre cors, pièce romantique du compositeur allemand Heinrich Hübler (1822-1893) et la musique des blockbusters *Le Retour du Jedi* et *La Guerre des étoiles*, signée John Williams. Il y aura aussi un extrait de *Mathis der Maler*, opéra d'Hindemith, composé en 1934 et 1935 et interdit par l'Allemagne nazie. « Nous adorons ce compositeur et Mathis der Maler reste un chef-d'œuvre absolu, une pièce infiniment puissante qui aborde, avec une acuité incomparable, les liens entre l'art et la politique », précise Laurent Langard. Les musiciens interpréteront enfin la pièce imposée du championnat, *Parfum de découvertes*, d'Alexandre Kosmicki, « un morceau extrêmement virtuose et compliqué », conclut le chef d'orchestre.

● Samedi 14 décembre, à 20.00, et dimanche 15 décembre, à 16.00.
Auditorium du conservatoire Jacques-Higelin : 49, avenue du Général-Leclerc. Entrée libre.

L'Orchestre d'harmonie de Pantin rassemble 70 musiciens, professionnels ou amateurs, âgés de 10 à 85 ans.



© Toufik Oulimi

Lumière sur Fauré

Depuis quelques années, le conservatoire Jacques-Higelin propose, en fin d'année, à l'initiative de la professeure de hautbois, Marika Lombardi, des concerts anniversaire célébrant les dates de disparition ou de naissance de compositeurs célèbres. « D'ordinaire, nous honorons plusieurs créateurs. Mais, cette fois-ci, même si nous interpréterons une pièce de Bruckner, une de Puccini et une de Milhaud, nous mettrons l'accent sur Gabriel Fauré, mélodiste hors-pair disparu il y a un siècle », explique-t-elle. Ainsi, une quinzaine de morceaux de ce compositeur post-romantique seront interprétés, parmi lesquels ses « tubes » : *La Pavane*, *Après un rêve*, *La Sicilienne*, *Les Berceaux*, mais aussi des extraits de son magistral *Requiem* en formation musique de chambre.

Pour l'occasion, la classe de composition de Pascal Zavaro créera également trois œuvres inspirées par Puccini et Fauré. « Ces concerts, de très bonne facture, possèdent un fort intérêt pédagogique : ils permettent aux élèves de se confronter au public, de sortir du répertoire de leurs cursus, de se rencontrer autour d'un projet commun et de jouer au côté de leurs professeurs... », note Marika Lombardi.

À noter aussi que ce 18 décembre, le conservatoire sera en fête toute la journée avec des ateliers, des improvisations, des spectacles jeune public ou encore des jams familiaux...

● Journée festive et portes ouvertes : mercredi 18 décembre, à partir de 10.00. Concert à l'auditorium : mercredi 18 décembre, à 19.00. Conservatoire Jacques-Higelin. Entrée libre.



Mercredi 18 décembre, le public aura l'occasion de (re)découvrir l'œuvre sublime de Fauré.

© Rudy Ouazene



Listes électorales
ATTENTION
À LA RADIATION !

Si vous avez déménagé pour une nouvelle adresse à Pantin, n'oubliez pas de signaler votre changement de domiciliation en fournissant, au pôle État civil, Élections et Funéraire, un justificatif de domicile datant de moins de trois mois et indiquant vos nom et prénom. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de pouvoir voter lors du prochain scrutin. La ville a en effet pour obligation de mettre à jour en permanence la liste de ses électeurs en radiant ceux qui ont changé d'adresse sans se réinscrire. Rappelons qu'il est possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année, avec une date limite fixée au sixième vendredi précédant le premier tour d'un scrutin. Les inscriptions se font essentiellement de façon dématérialisée via service-public.fr, bien qu'il soit encore possible de se déplacer au centre administratif ou d'envoyer son dossier par courrier.

- Pour signaler un changement d'adresse : pôle État civil, Élections et Funéraire/centre administratif/ 84-88, avenue du Général-Leclerc ou ☎ 01 49 15 41 10.
- Pour s'inscrire sur les listes électorales : service-public.fr, par courrier ou directement auprès du pôle État civil, Élections et Funéraire.



© Sabrina Burdon

Eau potable
DES CHANGEMENTS
DANS LA FACTURATION

Vous avez certainement reçu votre facture d'eau pour le troisième trimestre 2024 en relevant, peut-être, un montant ne correspondant pas à votre consommation réelle. En effet, lors des deux premiers trimestres, la régie publique de l'eau et de l'assainissement d'Est Ensemble a rencontré des difficultés dans le traitement des chèques et des Tip-Sepa. Il est ainsi possible que vous ayez réglé vos factures sans que le montant correspondant ne soit prélevé. Dans ce cas, il est inutile de prendre en compte le solde antérieur inscrit sur la facture du troisième trimestre, ce dernier a, entre temps, été prélevé ou le sera prochainement. Afin d'assurer à l'avenir un traitement plus rapide des règlements, les chèques – libellés à l'ordre du Trésor public – et Tip-Sepa devront désormais être envoyés au centre des finances publiques de Rennes. Vous pouvez aussi payer par carte bancaire en créant un espace personnel sur eau-potable.est-ensemble.fr et même opter pour le prélèvement automatique.

- Pour plus de détails : <https://www.est-ensemble.fr/factures-deau-changements-importants-pour-lenvoi-des-cheques-et-des-tip-sepa> ou par téléphone au ☎ 0 805 058 058.

Démocratie locale
LA CITOYENNETÉ A
SA FABRIQUE !

Depuis quelques semaines, pantin.fr accueille une nouvelle plateforme dédiée à la citoyenneté sous toutes ses formes. Baptisée citoyen.pantin.fr, on y accède via le site Territoire ou en tapant directement son adresse. Une fois sur la page d'accueil, Pantin citoyen affiche plusieurs rubriques. Dans Je participe, on trouve tout ce qui a trait à la démocratie participative : consultations et agenda des réunions publiques bien sûr, mais aussi un condensé de la plateforme du budget participatif. Grâce à Je m'engage, on découvrira les informations nécessaires pour créer ou rejoindre une association, mais aussi devenir bénévole. La rubrique Nos engagements recense, quant à elle, les grandes politiques publiques menées à Pantin. En pied de page, vous trouverez des vidéos, un kiosque des publications citoyennes, mais aussi les portraits de personnalités pantinoises parus dans *Canal*.

- Pour consulter la plateforme : citoyen.pantin.fr.

Budget participatif
CAP SUR LA SIXIÈME ÉDITION !

L'édition 2024 du budget participatif a rendu son verdict le 19 octobre. Les 16 projets lauréats sont maintenant sur le point d'être lancés pour une réalisation de certains d'entre eux courant 2025. Mais saviez-vous que ce processus de démocratie participative se déroule désormais en continu ? Vous pouvez donc déposer votre projet dès maintenant sur la nouvelle plateforme internet dédiée, jeparticipe.pantin.fr, et ceci jusqu'au 31 janvier. L'ensemble des projets reçus seront ensuite instruits (pour vérifier leur respect des critères de recevabilité et faisabilité), avant d'être co-construits avec les habitants et, enfin, soumis au vote lors de la prochaine édition.



© Amélie Laurin

- Pour déposer son projet : jeparticipe.pantin.fr.

Place aux femmes !
Des noms féminins partout, pour toutes

Partout en France, les rues et équipements publics portant le nom de personnalités masculines restent majoritaires. **À Pantin, même si la parité n'est pas atteinte, la situation s'améliore et connaîtra même un sérieux coup d'accélérateur en 2025 avec la dénomination de 11 équipements municipaux et voies.** Mais, avant cela, place au choix !

Christophe Dutheil

En France, on estime que seulement 6 % des noms de rues se réfèrent à des femmes, contre 40 % en moyenne pour les hommes, le reste étant composé d'autres noms (villes, batailles, événements nationaux...). « *Ce déséquilibre historique est injuste et il pose de nombreux problèmes aux femmes qui se sentent littéralement invisibilisées*, regrette Hawa Touré, conseillère municipale déléguée à l'Égalité femmes-hommes et à la Lutte contre les discriminations. *Il faut absolument y remédier et c'est ce que nous faisons depuis plusieurs années à Pantin où plus de 10 % des odonymes renvoient désormais à des femmes. À terme, nous souhaitons franchir la barre des 20 %.* »

Des progrès notables

Si elle n'a pas encore atteint la parité, la ville a fait des progrès notables au cours de ces dernières années. On peut notamment citer le kiosque à musique Anne-Sylvestre (parc Stalingrad), le mail Dorita-Perez (dans le secteur des Pantinoises) ou bien encore le mail Hélène-Brion (quartier du Port). « *Dans les semaines à venir, une nouvelle étape sera franchie*, annonce Simon Bouhoulou, responsable du pôle Participation citoyenne. *Nous lançons en effet une votation afin d'attribuer des noms féminins à 11 lieux et équipements municipaux majeurs : quatre maisons de quartier, trois antennes jeunesse, une école, deux mails piétons et le nouveau centre municipal de santé de l'avenue Édouard-Vaillant.* » En amont de cette opération, des ateliers ont permis à des Pantinoises et Pantinois de sélectionner des noms susceptibles d'incarner les structures et lieux retenus (lire pages suivantes). « *Avec les participants à cette première phase de consultation, nous sommes en train de rédiger les biographies des personnalités identifiées, lesquelles seront réunies dans un livret consultable durant toute la période de votation* », précise Simon Bouhoulou. Les résultats seront dévoilés entre les 3 et 8 mars, à l'occasion de la Semaine de l'égalité.



© Emilie Hautier

Pour l'instant, seulement 10 % des rues de Pantin portent un nom de personnalité féminine. La votation organisée permettra d'augmenter la visibilité des femmes dans l'espace public.

Donnez votre avis !

La votation, qui se déroule du 16 décembre au 14 février, démarrera par l'envoi, à tous les foyers de la ville, du livret contenant les biographies de celles qui pourraient donner leur nom aux lieux choisis et un courrier pré-affranchi (lettre T). Pour se prononcer, il suffira de remplir le bulletin et de le retourner gratuitement par voie postale. Ce document pourra également être consulté, et le questionnaire rempli en quelques clics, sur jeparticipe.pantin.fr. Il sera aussi possible d'effectuer son choix sur la plupart des sites par l'intermédiaire de bornes de vote spécialement installées. En plus de panneaux biographiques, des bornes audio vous permettront d'écouter, dans la majorité des lieux concernés, des informations relatives à chacune des personnalités soumises à la votation.

- Pour se prononcer :
 - > Sur place (lire pages suivantes)
 - > En retournant la lettre T reçue à domicile
 - > Via jeparticipe.pantin.fr.

Mesdames, à vous l'honneur !

11 lieux municipaux à baptiser au féminin

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les Pantinoises et Pantinois ont été très inspirés pour proposer des personnalités qui correspondront aux lieux soumis à la votation. **De la première phase de concertation, il ressort en effet une liste de noms prestigieux, liés à des figures décédées, qui, si elles ne sont pas toutes connues, méritent d'entrer dans notre histoire partagée.** *Christophe Dutheil*

Les artistes, à la maison de quartier Mairie-Ourcq

Quatre femmes à l'incontestable talent, qui ont fait carrière dans la photographie, le cinéma ou la chanson, sont envisagées. La première, née à Pantin en 1895, s'appelle **Thérèse Le Prat** et fut la photographe de la Compagnie des messageries maritimes, avant de devenir une portraitiste de renom. Viennent ensuite trois personnalités bien connues du public : l'actrice **Annie Girardot**, née en 1931 ; la chanteuse d'origine italienne **Dalida**, née en 1933, et l'actrice américaine **Rita Hayworth**, considérée comme l'une des premières pin-up du cinéma hollywoodien.

● Vote sur place du 16 décembre au 5 janvier (12, rue Scandicci).



© Rudy Ouazene

Les voix américaines, à l'antenne jeunesse du Haut-et-Petit-Pantin

Trois possibilités s'ouvrent à vous : l'actrice et chanteuse **Marilyn Monroe** (1926-1962), qui s'est battue pour l'émancipation féminine ; l'écrivaine **Maya Angelou** (1928-2014), l'une des figures de proue du combat pour les droits civiques des Afro-Américains, et **Harriet Tubman** (1820-1913) qui a combattu contre l'esclavage, puis contre le racisme et pour le droit de vote des femmes.

● Vote sur place du 6 au 19 janvier (17-19, rue Candale).

Les engagées pour les droits civiques, à la maison de quartier des Courtilières

En plus d'**Aretha Franklin** et de **Nina Simone**, chanteuses américaines et inlassables militantes en faveur des droits civiques des Afro-Américains, on trouve **Marie-Clémentine Bendo**, une Pantinoise décédée en 2017. C'est elle qui créa, en 1988, l'association Femmes médiatrices, laquelle accompagne les familles immigrées dans leurs démarches administratives et leur vie quotidienne. S'ajoutent à cette liste la chanteuse malienne **Fantani Touré** (1964-2014), l'une des voix de la cause des femmes dans son pays, et l'institutrice féministe **Louise Michel** qui fut l'une des plus grandes figures de la Commune de Paris.

● Vote sur place du 6 au 19 janvier (1, avenue Aimé-Césaire).

Les voix du monde arabe, à l'antenne jeunesse des Quatre-Chemins

Il y a la voix de celles qui chantent, comme la diva égyptienne **Oum Kalthoum** (1898-1975), adulée dans le monde arabe et plus largement. Et il y a aussi la voix de toutes celles qui écrivent et parlent, telles la poétesse palestinienne **Fadwa Touqan** (1917-2003), la féministe égyptienne **Huda Sharawi** (1879-1947) et l'écrivaine et psychiatre égyptienne **Nawal El Saadawi** (1931-2021) qui, à plusieurs reprises, dut s'exiler du fait de ses prises de position en faveur de l'égalité et de la démocratie.

● Vote sur place du 3 au 14 février (32, rue Sainte-Marguerite).

Les militantes, à la maison de quartier des Quatre-Chemins

Parmi les quatre noms proposés, **Assia Djebar**, née en 1936 en Algérie. Cette figure majeure de la littérature maghrébine s'est régulièrement engagée pour améliorer la condition des femmes de son pays. **Marie Pape-Carpantier**, née en 1815, a, pour sa part, théorisé les ancêtres des écoles maternelles. L'avocate **Jeanne Chauvin**, née en 1862, s'est, de son côté, impliquée dans les premiers mouvements en faveur de l'égalité des sexes et du droit de vote des femmes. Enfin, **Jane Addams**, née en 1860, fut à l'origine de l'un des premiers centres sociaux de Chicago.

● Vote sur place du 20 janvier au 2 février (42, avenue Édouard-Vaillant).



© Rudy Ouazene

Les chorégraphes, pour le mail du conservatoire

Quelle femme au regard du conservatoire Jacques-Higelin ? Vous avez le choix entre la chorégraphe allemande **Pina Bausch** (1940-2009), l'une des principales figures de la danse contemporaine, et trois éminentes chorégraphes et danseuses américaines : **Martha Graham**, née en 1894, **Trisha Brown**, née en 1936, et la célèbre **Isadora Duncan**, née en 1877.

● Vote sur place du 20 janvier au 2 février.

Les icônes, à l'antenne jeunesse Hoche

Pour son futur nom, cette antenne jeunesse vous donne le choix entre trois Afro-Américaines devenues des figures emblématiques : **Rosa Parks** (1913-2005), rendue célèbre par son refus de céder sa place à un passager blanc dans un autobus, la chanteuse de jazz **Ella Fitzgerald** (1917-1996) et la sprinteuse **Wilma Rudolph** (1940-1994) qui a inspiré nombre de ses semblables en remportant trois médailles d'or aux JO de 1960.

● Vote sur place du 3 au 14 février (13, rue Honoré-d'Estienne-d'Orves).



© Rudy Ouazene

Les pionnières, à la maison de quartier du Haut-et-Petit-Pantin

À vous de départager quatre femmes en avance sur leur temps. **Sanité** (ou **Suzanne Belair**), née en 1781, a joué un rôle important dans la guerre d'indépendance et l'abolition de l'esclavage en Haïti. L'aviatrice **Sabiha Gökçen** (1913-2001) est l'une des premières femmes au monde à avoir piloté un avion de chasse. Il y a aussi la mathématicienne américaine **Mary Jackson** (1921-2005), première femme noire à devenir ingénieure à la NASA, et enfin la française **Alice Guy** (1873-1968), première réalisatrice de film dans l'histoire du cinéma.

● Vote sur place du 16 décembre au 5 janvier (42-44, rue des Pommiers).

● Vote également possible en retournant la lettre T reçue à domicile ou via jeparticipe.pantin.fr.

Les résistantes, pour un nouveau mail du quartier du Port

Quatre propositions de résistantes lors de la Deuxième Guerre mondiale ont été émises pour le mail reliant l'avenue Jean-Lolive à la rue de l'Ancien-Canal. La première est la journaliste **Madeleine Riffaud** (1924-2024). Engagée dès ses 18 ans dans un groupe de partisans, elle fut déportée, le 15 août 1944, depuis le quai aux Bestiaux, vers le camp de Ravensbrück. Les trois autres s'illustrèrent dans la résistance locale : **Madeleine Gueu** (1920-2009), nommée maire honoraire par Jacques Isabet en 1983, **Marcelle Street** (1912-1995), conseillère municipale de 1965 à 1977, active dans les opérations visant à cacher des familles juives et des réfugiés politiques et **Andréa Paillet** (1882-1969) qui a accueilli à son domicile pantinois de nombreuses réunions clandestines.

Les soignantes, au CMS Édouard-Vaillant

Six noms de personnalités sont en lice pour ce centre municipal de santé qui sera inauguré en 2025 : **Madeleine Pelletier**, la première femme médecin de France diplômée en psychiatrie en 1906 ; **Jeanne Lévy**, née en 1895, à la fois première agrégée de médecine du pays et première professeure agrégée de la faculté de médecine de Paris ; **Marthe Gautier**, née en 1925 qui a découvert, en 1959, le chromosome responsable de la trisomie 21 et **Alice Mathieu-Dubois**, née en 1861, qui fut la première bachelière et la première Française noire à devenir docteure en médecine. Les deux dernières personnalités proposées ont été parmi les premières à théoriser les soins infirmiers : il s'agit de l'américaine **Virginia Henderson**, née en 1897, et de la britannique **Florence Nightingale**, née en 1820.

Les femmes de savoir, à l'école du quartier du Port

Quatre propositions ont vu le jour pour baptiser cette école. En plus de l'américaine **Toni Morrison**, prix Nobel de littérature en 1993, et de la française **Pauline Kergomard**, considérée comme l'inventrice des écoles maternelles sous leur forme actuelle, les participants aux ateliers ont choisi de mettre en lumière la princesse peule **Nana Asma'u**. Née en 1793, elle a initié un système d'éducation à destination des femmes de Sokoto, au Nigeria. Ils ont aussi décidé de soumettre au vote le nom de la chercheuse française **Sophie Germain** qui, pendant 10 ans, utilisa un nom d'emprunt masculin afin de se faire une place dans le domaine des mathématiques.

Un voyage pour mémoire

Sur les pas de leurs aïeux déportés

Lundi 21 octobre, **deux familles d'aviateurs australiens se sont rendues quai aux Bestiaux pour commémorer la déportation, le 15 août 1944, de leurs aïeux** depuis l'ancienne gare de marchandises de Pantin vers le camp de Buchenwald, en Allemagne.

Guillaume Gesret

L'émotion les a subitement saisis quand ils ont foulé les pavés du quai aux Bestiaux. Colin Johnston essuie des larmes et dit, sanglotant : « C'est là que le cauchemar a commencé pour mon père. » Ce dernier était aviateur au sein de l'armée australienne durant la Seconde Guerre mondiale. Le 23 juin 1944, quelques jours après le débarquement de Normandie, son avion s'écrase dans la Somme. Le soldat est d'abord recueilli par des fermiers de l'Oise, avant d'être trahi par un Français et livré aux nazis. Avec son compagnon d'infortune, James Gwilliam, également australien, ils sont faits prisonniers à Fresnes et sont déportés vers Buchenwald le 15 août 1944. Erin Sharp, la belle-fille de James

Gwilliam, qui a, elle aussi, fait spécialement le voyage depuis l'Australie, confie : « C'est éprouvant de venir ici. La guerre a en partie détruit la vie de mon beau-père, décédé en 2002. Se confronter à ce lieu est difficile car on imagine ce qu'il a vécu... »

Le dernier convoi

Le 15 août 1944, plus de 2 200 personnes s'entassent dans des wagons au sein de la gare de marchandises pantinoise. Les nazis, en train de perdre la guerre, ont en effet vidé les prisons de la région parisienne afin d'acheminer les résistants politiques et soldats capturés vers les camps de la mort. Dans ce convoi, qui mettra cinq jours pour arriver, figurent 169 aviateurs alliés. Des Australiens, des Américains, des

La ville projette de faire du quai aux Bestiaux un lieu de mémoire. Sur cette photo, Erin, belle-fille de James Gwilliam, et Colin, fils d'Eric Johnston, accompagnés de leurs proches.

Canadiens, des Britanniques, des Néozélandais et un Jamaïcain. À l'exception de l'un d'entre eux qui parvient à s'échapper, tous sont déportés à Buchenwald, au mépris des conventions internationales sur les prisonniers de guerre. Ils seront finalement transférés vers des camps de prisonniers, puis libérés par l'Armée rouge. Cette histoire, ni Eric Johnston ni James Gwilliam ne l'ont racontée à leur famille. « Il ne parlait jamais de cet épisode de sa vie et je n'osais pas lui poser de questions », précise Colin Johnston. En venant à Pantin, il met un point final à son travail de recherche entrepris après le décès de son père en 2013. « J'ai retracé toutes les étapes de son parcours entre juin 44 et janvier 45. Cela m'a amené à visiter la prison de Fresnes, le camp de Buchenwald et à suivre l'itinéraire des marches de la mort en Allemagne. »

Un travail de mémoire

Grâce à l'Association des sauveteurs d'aviateurs alliés (ASAA), le septuagénaire a même pu rencontrer des descendants des familles de l'Oise qui ont caché son père. « C'est très important pour moi de comprendre ce qu'il a traversé. » Erin Sharp ajoute : « Accomplir ce travail mémoriel est essentiel à mes yeux. Le drame vécu par ces 169 aviateurs doit être connu par les jeunes générations. L'État australien n'a toujours pas reconnu le fait que certains de ses soldats ont été déportés! » Cette femme de 62 ans espère aussi que la tragédie qui s'est jouée lors de la Seconde Guerre mondiale ne se reproduira plus jamais. « C'est une maman inquiète qui vous dit cela. Mon fils fait partie de l'armée australienne et je me mets à la place des mères de ces aviateurs qui n'ont pas eu de nouvelles de leur fils durant plusieurs mois. »



© Rudy Ouazene

Lutter contre les rixes

Rapprocher les jeunes et les forces de l'ordre

Jeudi 24 octobre, des olympiades ont réuni, au gymnase Maurice-Baquet, de jeunes Pantinois issus de différents quartiers, mais aussi des policiers nationaux et municipaux. **Une action qui s'inscrit dans un projet global de rapprochement entre les adolescents et les forces de l'ordre.** Objectif : prévenir les rixes. Guillaume Théchi

Le troisième volet du projet de rapprochement entre les jeunes et la police initié par la ville s'est déroulé sous la forme d'olympiades, jeudi 24 octobre. Ce jour-là, huit équipes composées de policiers et de jeunes de différents quartiers ont participé à des épreuves de gymnastique, de basket-ball, de tennis de table ou encore de tchoukball, un mélange de volley-ball et de handball. L'occasion pour Yohann Dubuc, officier de police judiciaire, de troquer son uniforme contre un short et des baskets : « Ce type de tournoi sportif renforce les liens. Nous intervenons d'ailleurs en milieu scolaire, à la demande des chefs d'établissement, sur le harcèlement, la drogue ou d'autres sujets. » Pour Lynsha, 16 ans, élève de première au lycée Lucie-Aubrac, le rendez-vous est inédit. « Je trouve l'idée plutôt bonne, indique-t-elle. On n'a pas l'habitude de voir des policiers autour d'une table de ping-pong, mais ça prouve qu'ils sont un peu comme nous finalement. » Deux agents de la police nationale et deux de la police municipale étaient également de la partie au gymnase Maurice-Baquet. « Le jeu prend le pas sur nos statuts respectifs. Il casse les barrières », constate Benjamin, brigadier-chef principal à la police municipale.

Un projet au long cours

« Le premier volet de ce projet a eu lieu en avril », précise Ouyame Benmassoud, chargée de mission CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) à la mairie. Un débat, animé par l'association On est là ! et le pôle Jeunesse, a permis au commissaire de Pantin, à la vice-procureure près du tribunal judiciaire de Meaux, à la directrice du Service pénitentiaire d'in-



Ces olympiades, comme les autres événements de ce projet initié par la ville, permettent de rapprocher les jeunes des policiers et de prévenir les rixes inter-quartiers.

sertion et de probation de Seine-Saint-Denis (SPIP93) et à un ancien condamné pour des faits de violence en réunion de prendre la parole pour expliquer le phénomène des rixes, la dynamique de groupe et la place des réseaux sociaux dans ces affaires. Un débat avec les jeunes participants s'en était suivi. »

Susciter une prise de conscience

Mardi 22 octobre, le deuxième atelier organisé dans le cadre de ce dispositif a consisté à réaliser une fresque murale à l'Îlot 27, en partenariat avec la Maison du projet et l'artiste Yellow. En présence de deux policiers, ce dernier a initié les jeunes au graffiti et les a sensibilisés à l'importance du vivre-ensemble. En complément de ces trois temps forts, la chargée de mission CLSPD et la maison de quartier Mairie-Ourcq ont organisé, mercredi 27 novembre, au gymnase

Maurice-Baquet, une journée sportive et citoyenne aux côtés de l'association Raid aventure organisation (RAO) qui regroupe des bénévoles issus de la police nationale. « En mettant en place ce dispositif global, la ville a souhaité susciter une prise de conscience la plus rapide et la plus efficace possible de la part des jeunes, notamment sur les conséquences dramatiques que peuvent engendrer les violences en réunion », éclaire Françoise Kern, adjointe au maire déléguée à la Tranquillité publique et à la Sérénité urbaine. En décembre, ce projet fera l'objet d'une rétrospective vidéo réalisée par Idriss Ouerdemi. Le vidéaste pantinois a capté les instants phares des différents ateliers pour « ouvrir la discussion avec les jeunes, leur famille et les représentants de la police sur les rixes inter-quartiers et tout ce qu'elles peuvent entraîner ».

Faire tomber les murs

Le passage Forceval rendu aux habitants

Dans le sillage de l'opération On casse les murs !, la ville et le tissu associatif des Quatre-Chemins mènent actuellement une action concertée sur le passage Forceval. Le but ? En faire un lieu d'animation et d'art urbain, vivant et décroissant. **Christophe Dutheil**

On se souvient tous de la construction à la hâte, fin 2021, de deux murs passage Forceval, censés protéger les habitants des Quatre-Chemins des toxicomanes littéralement parqués à proximité. Deux ans plus tard, la scène de consommation à ciel ouvert a été démantelée. Mais « le mur de la honte », comme l'ont nommé les habitants, n'a toujours pas été démoli : il entrave les mobilités douces entre Paris et Pantin et génère un sentiment d'insécurité de plus en plus pesant. Dans un vœu adopté le 16 mars 2023, le conseil municipal s'est d'ailleurs prononcé pour l'abrogation de l'arrêté préfectoral interdisant la circulation dans le tunnel, la destruction des deux murs et la remise en état du passage et du petit square attenant.

Un lieu d'art urbain

Si la réhabilitation risque de prendre du temps, les acteurs du quartier se mobilisent. « Le 29 juin, lors de la fête des Quatre-Chemins, le collectif Aux arbres citoyen-ne-s, dont fait partie l'association A-SOS 4 Chemins, a invité quatre artistes afin qu'elles peignent, avec les habitants, des fresques des deux côtés du passage, rappelle Estelle Lacombe Vitali, l'une des cofondatrices du café associatif Pas si loin, situé à l'entrée du passage et créé dans le but de favoriser le lien social à cet endroit. L'opération fut un succès, même si l'une des fresques participatives, réalisée avec l'aide de MS Béja, a, depuis, été en partie recouverte par une injure sexiste, puis repeinte. »

Le collectif souhaite désormais accélérer la transformation des murs et de leurs abords en un lieu d'art urbain, ouvert à tous. Un objectif partagé par la ville et la maison de quartier des Quatre-Chemins qui, prochainement, financeront des



Artistes et habitants se sont mobilisés pour repeindre les murs du passage lors de la fête de quartier des Quatre-Chemins.

© DR

animations (ateliers artistiques, badminton, roller, jeux sportifs...) passage Forceval, mais aussi dans le square Anne-Frank et sur la partie piétonne de la rue Magenta (lire encadré ci-contre).

Se réapproprier le secteur

« Ces animations répondent à une demande des habitants, lesquels souhaitent se réapproprier ces espaces publics, souligne Lisa Barachin, directrice de la maison de quartier des Quatre-Chemins. Elles réuniront à la fois des associations, des artistes et des groupes de femmes et d'enfants. »

Les membres du collectif Aux arbres citoyen-ne-s sont également en discussion avec un collectif d'artistes franciliennes qui aimerait faire de ces murs son prochain terrain d'expérimentation.

Saisissez votre chance !

Lutter contre le déterminisme social

Depuis le mois de janvier, l'association **Ma Chance moi aussi propose un accompagnement éducatif et scolaire à 24 enfants des Quatre-Chemins.** Une manière d'œuvrer pour l'égalité des chances et de lutter contre le déterminisme social au sein des quartiers populaires. **Guillaume Théchi**

Le constat ne fait plus guère de doute : les enfants qui grandissent au sein de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), soit deux millions sur l'ensemble du territoire national, se trouvent fragilisés dans leur construction personnelle, leur accès aux études et leur insertion professionnelle*. Pour lutter contre ce déterminisme social, Ma Chance moi aussi agit. « Notre engagement revient à accompagner les enfants à partir de 6 ans et jusqu'à la fin du collège, s'il le faut, via un soutien global et préventif », résume Isabelle Ramdane, directrice de l'établissement pantinois de l'association, laquelle est également présente à Drancy, à Massy, à Sartrouville, en Bretagne et en Auvergne-Rhône-Alpes.

Une large palette d'outils

Les jeunes bénéficiaires intègrent le dispositif sur proposition des enseignants aux parents, lesquels sont reçus en entretien préalable par l'association. Depuis le mois de janvier, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, cette dernière prend ainsi en charge les enfants à la sortie de leurs écoles respectives : Édouard-Vaillant, Denis-Diderot et Joséphine-Baker. Ensuite, le rituel est toujours le même. Direction le local de la structure, mis à disposition par la ville. Le goûter achevé, s'ensuivent les devoirs et le renforcement des savoirs scolaires fondamentaux, sous l'œil attentif de deux enseignants. Pendant ce temps, un second groupe profite d'activités d'éveil culturel, artistique, sportif et citoyen (théâtre, chant, danse, relaxation, dessin, arts martiaux...), animées par des professionnels extérieurs. Au bout de 45 minutes, les groupes intervertissent leurs activités. Tous travaillent également sur l'estime de soi avec un psychologue. À noter que, le mercredi, les enfants sont inscrits dans un club sportif grâce à des licences financées par l'association, laquelle propose également à ses jeunes bénéficiaires, durant la moitié des vacances scolaires, un accueil, des sorties et même des séjours éducatifs.

Révéler les potentiels

« Nous recevons tous les types de parents, explique Daryl Mondjje, référent éducatif. Certains sont démunis, car ils sont

primo-arrivants ou connaissent des problèmes de santé ; d'autres ont juste besoin d'un coup de pouce. Et, parmi les enfants, nous accueillons aussi des élèves ayant un bon niveau scolaire. » Mère d'Aminata, élève en CE1 à l'école Diderot, Massou Sylla, cadre dans l'informatique, mesure le chemin parcouru par sa fille : « Elle a dû faire face à un bouleversement familial majeur et sa nature timide ne l'a pas aidée. Aujourd'hui, elle a décollé grâce à cet accompagnement ciblé. En tant que parent, et malgré toute la bonne volonté du monde, nous n'avons pas toujours les clés de la pédagogie. »

*Sources : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire et ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

● www.machancemoiaussi.org.



L'association Ma Chance moi aussi, dont le modèle de financement repose notamment sur les dons des entreprises, travaille main dans la main avec les familles et les établissements scolaires.

© Rudy Ouazene

Les mercredis du renouveau

D'ici à juin 2025, sept interventions seront organisées, à raison d'une fois par mois, par la maison de quartier des Quatre-Chemins, des habitants et des associations volontaires. Elles se tiendront les mercredis 18 décembre, 29 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai et 25 juin, de 14.00 à 16.30. Objectif : faire vivre l'espace public autrement.

● Pour tout renseignement, contacter la maison de quartier des Quatre-Chemins : ☎ 01 49 15 39 10 ; mdqquatrechemins@ville-pantin.fr ou www.facebook.com/maisondequartierquatrechemins.

Arts martiaux : démos à gogo

La deuxième édition de la Nuit des arts martiaux, organisée par l'association Aïkido Pantin, a attiré, samedi 16 novembre au gymnase Maurice-Baquet, 150 aficionados venus applaudir les démonstrations présentées. Les nombreux stands également proposés tout le week-end autour de la pop culture japonaise avec, en particulier, des ateliers de mangas et de jeux vidéo, ont conquis un millier de visiteurs.



© Amélie Laurin

© Amélie Laurin

Baucoup de fierté, de sourires, mais aussi d'émotion, lors des traditionnelles remises de diplômes par le maire, Bertrand Kern, aux heureux – et très nombreux – lauréats pantinois du brevet des collèges, du Certificat de formation générale (CFG) et du baccalauréat. **Durant tout le mois de novembre, des cérémonies étaient organisées en leur honneur à l'hôtel de ville et au lycée Berthelot – qui affiche 92,4 % de réussite au bac !** Un dernier rendez-vous de ce type est prévu le 5 décembre pour les bacheliers du lycée Lucie-Aubrac.



© Rudy Ouazene



© Rudy Ouazene



© Sabrina Budon

Grand succès pour la 10^e édition de Festi'rire qui, samedi 9 novembre, a fait salle comble à Jacques-Brel. Il faut dire que le plateau de ce festival d'humour, très prisé des jeunes Pantinois, était exceptionnel, avec Sacko Camara, John Sulo, Sofiane Soch, Patson et Redouane Behache.



© Rudy Ouazene

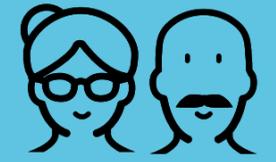
Lundi 11 novembre, **Pantin a commémoré, au cimetière communal, l'armistice de la Première Guerre mondiale, ainsi que le souvenir des victimes du conflit.** Un beau moment de recueillement en présence du maire, Bertrand Kern, des membres du Conseil des enfants pantinois, des musiciens de l'Orchestre d'harmonie, mais aussi des pompiers, policiers et anciens combattants.



© Sabrina Budon

Le Festival des alternatives, nouveau nom du **Mois de l'économie sociale et solidaire, a fait le plein dès son ouverture, le 6 novembre.** Ce jour-là, une centaine de spectateurs ont assisté à la projection du film consacré à Muhammad Yunus. Vendredi 22 novembre, 15 classes élémentaires et de collège ont découvert les « métiers chouettes » du réemploi, tandis que, le lendemain, 650 Pantinois ont participé aux ateliers et animations proposées aux Ateliers Diderot et lors de la kerm'ESS à Artagot et à la cantine du Pas si loin.

ville de
Pantin



SENIORS
PÔLE AIDES
ET ANIMATIONS - CCAS

Programme des
activités

JANVIER

Mardi 7 janvier

« CHAQUE VIE EST UNE HISTOIRE »

Le Palais de la Porte Dorée vous accueille pour 1h30 de visite guidée au travers d'une déambulation artistique et poétique. 200 regards, artistiques, historiques et témoins, viennent explorer la mémoire, l'invisibilité et l'anonymat pour retrouver des visages et retracer des histoires.

13h15 • RDV piscine Alice Milliat (départ unique) • 5€ / 4€ / 3€ / 2€ • 24 places

Vendredi 10 janvier

CASINO DE COCTEAU

Mettez-vous sur vos 31, pour profiter d'une après-midi riche en émotions. Votre présence est de mise !

14 h • Espace Cocteau • 2€ • 30 places

Vendredi 31 janvier

LES IMPRESSIONNISTES, COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

Participez à une conférence interactive et apprenez comment l'art peut stimuler votre mémoire. Découvrez les plus grandes œuvres d'art, comme vous ne les avez jamais vues. L'association ARTZ vous guide dans une promenade virtuelle et conviviale au parc de Saint-Cloud en compagnie de Fragonard, puis dans les jardins de Monet parmi les Nymphéas ainsi que dans les rosiers sous les arbres de Gustav Klimt.

14 h • Lieu à définir • Gratuit • 30 places

ATELIERS

- Les préinscriptions des ateliers seniors pour la période de février à juin sont ouvertes jusqu'au 15 décembre inclus.
- Les programmes contenant toutes les informations, ainsi que les fiches de préinscription sont disponibles au centre administratif, à l'espace Cocteau et en maisons de quartier.
- Le formulaire de préinscription est à déposer dans l'une des urnes prévues à cet effet, à l'accueil du CCAS ou à l'espace Cocteau ou par e-mail à : ccas-aideslegales@ville-pantin.fr

INSCRIPTIONS

- L'inscription en tant que « senior » au CCAS est obligatoire pour toutes inscriptions aux activités du CCAS.
- Ouverture des inscriptions aux sorties le 15 du mois précédent la sortie.
- Règlement à l'inscription, par chèque ou espèces (chèque uniquement en maison de quartier).
- Les tarifs sont proposés au quotient. Il est obligatoire de faire calculer son quotient tous les ans. Sans calcul du quotient à jour, le tarif 4 sera appliqué.
- Une inscription sur liste d'attente vous sera proposée s'il n'y a plus de places disponibles.

INFORMATIONS

- 01 49 15 40 14 / 15
- ccas-aideslegales@ville-pantin.fr

pantin.fr



Tous les quartiers concernés

Rues Méhul et Béranger, deux immeubles réhabilités

Dans le quartier de l'Église, **deux opérations de réhabilitation touchent à leur fin. Dès janvier, des locataires investiront ces immeubles entièrement rénovés** dans le cadre du Dispositif intercommunal de lutte contre l'habitat indigne. **Frédéric Fuzier**



Le 4, rue Méhul totalement rénové abrite désormais 23 logements sociaux et un jardin partagé.

lui redonner vie tout en conservant au maximum son héritage architectural, explique Rémi Lavillonnière, directeur de projets pour le compte d'I3F. Nous sommes notamment parvenus à garder son bel escalier en bois, les faïences florales de son hall d'entrée et quelques éléments métalliques et de menuiserie sur la façade, dont les briques ont été rénovées en profondeur pour qu'elles retrouvent leur couleur d'origine. » De quoi transformer ce bâtiment de six étages en une résidence moderne de 23 logements sociaux, du studio au T4. Les futurs locataires profiteront en outre d'un jardin partagé de 220 m² doté d'un mobilier réalisé à partir d'éléments de réemploi.

Des loyers intermédiaires

La configuration de l'édifice du 14, rue Béranger est totalement différente. À cette adresse se trouvait un pavillon accolé à une extension datant des années 70. Mal fondée, cette dernière menaçait de s'effondrer, entraînant l'ensemble dans sa chute. Si la destruction de la totalité a, dans un premier temps, été envisagée, le maire, Bertrand Kern, a souhaité conserver la façade en meulière de la maison. Le matériau iconique des constructions franciliennes orne désormais un petit immeuble de deux étages abritant cinq appartements (un studio, trois T2 et un T3), proposés à loyer intermédiaire.



Derrière la belle façade en meulière du 14, rue Béranger, se trouvent cinq appartements à loyer intermédiaire.

Même si, à Pantin, les Quatre-Chemins concentrent la majorité des opérations de résorption de l'habitat indigne, la ville intervient régulièrement sur l'ensemble du territoire afin de remplacer, peu à peu, les habitations insalubres par des logements neufs. Dans le cadre du Dispositif intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (DILHI), cofinancé par la ville et Est Ensemble, deux immeubles viennent ainsi d'être réhabilités au 4, rue Méhul et au 14, rue Béranger. À la manœuvre, la Société de requalification des quartiers anciens (Soreqa) qui œuvre en tant que prestataire foncier. Concrètement, la Soreqa achète les logements et terrains concernés lot par lot et les viabilise avant de céder l'ensemble à un opérateur immobilier ou à un bailleur social, en l'occurrence Immobilière 3F (I3F).

Des logements sociaux

L'immeuble du 4, rue Méhul, érigé au début du XX^e siècle, hébergeait les veuves de guerre du premier conflit mondial et a été transformé, dans les années 50, en copropriété abritant 75 logements de 12 m². Il a bénéficié d'une rénovation lourde, des sols à la toiture, avec une réfection complète de son réseau électrique et de sa plomberie. « Nous avons voulu

Un rêve rendu accessible

Devenir propriétaire à prix maîtrisé

Pantin a toujours eu la volonté de favoriser l'accession à la propriété à prix maîtrisé. Pour cela, elle multiplie les dispositifs afin d'aider les familles les moins privilégiées à devenir propriétaires. **Rues Lépine et Saint-Louis, cinq nouveaux logements s'apprentent justement à être mis en vente en « location-accession »,** à la demande de la ville, par la coopérative Les Habitations populaires. On vous explique tout. **Frédéric Fuzier**



Trois appartements de type T3 seront bientôt mis en vente en « location-accession » au 56, rue Lépine.



Deux logements de la résidence Les Villas Saint-Louis seront accessibles en PSLA : un T4 et une maison de type T5, dotés tous deux d'espaces extérieurs.

Le Prêt social location accession, ou PSLA, est un dispositif d'encouragement à l'accession à la propriété qui permet de devenir progressivement propriétaire, tout en bénéficiant d'un prix d'achat très compétitif, entre 5 000 et 6 000 euros le mètre carré à Pantin.

Simple et sans risque, ce programme fonctionne en deux temps. Le futur propriétaire commence par être locataire en versant une redevance mensuelle composée de l'indemnité d'occupation (la part locative) et d'une épargne (la part acquisitive), qui contribuera à constituer son apport personnel. L'option d'achat peut ensuite être choisie du sixième mois à la cinquième année suivant la signature du contrat. La phase d'acquisition débute alors et les sommes déjà versées au titre de la part acquisitive sont déduites du montant final. Pour pouvoir acheter en PSLA, seules deux conditions sont à remplir : faire du bien sa résidence principale et ne pas dépasser un certain plafond de ressources. Ce système comprend en outre plusieurs atouts sécurisant l'acquisition : la possibilité de tester ses capacités de financement (et son logement !) avant de se lancer, une garantie revente et de relogement par un organisme HLM durant 15 ans et une TVA réduite à 5,5 %.

Du T3 à la maison

Cinq logements vont prochainement être mis en vente dans ce cadre par Les Habitations populaires, spécialiste de l'accession aidée à la propriété. Ils se situent au 56, rue Lépine et au 22, rue Saint-Louis, au sein de deux nouvelles résidences du Petit-Pantin. Dans la première, Les Jardins de Lépine, trois T3 de 59 à 62 m² seront réservés à l'accession en PSLA, sur les 10 logements proposés (du T1 au T4). La livraison de l'ensemble est prévue en février 2026. La deuxième résidence, Les Villas Saint-Louis, est une petite copropriété de sept logements issue de la transformation et de la surélévation d'un ancien parking. Composée d'appartements plus vastes, elle accueillera ses premiers occupants dès le mois de septembre 2025. Les deux biens proposés en PSLA sont un T4 de 81 m² comprenant 41 m² d'espaces extérieurs et une maison de type T5 de 130 m² habitables, dotée de 28 m² de jardins et de terrasses.

● Pour tous renseignements, tarifs détaillés et conditions d'éligibilité : ☎ 06 82 17 06 33 ou par mail lesjardinsdelepine@lhp.coop ou lesvillassaintlouis@lhp.coop.

Feu vert pour le centre bus

Deux technologies pour plus d'écologie

Situé au 168, avenue Jean-Jaurès, le **centre bus Flandre achève sa transition écologique après deux ans de travaux**. Dorénavant, le site est équipé pour assurer la recharge et la maintenance des véhicules électriques ou utilisant le biométhane pour se mouvoir. **Guillaume Théchi**

C'est une évolution technologique et écologique majeure qui contribuera à réduire de moitié les émissions de CO₂ générées par la circulation des bus opérés par la RATP. La régie de transport et Île-de-France Mobilités sont en effet engagées dans le programme Bus 2025 visant à faire émerger, d'ici à l'année prochaine, une flotte propre en région parisienne. Comment ? Grâce à la conversion de la majorité du parc de bus à l'électrique ou au biométhane, un gaz naturel produit localement à partir de déchets alimentaires et agricoles recyclés. Évidemment, cela implique la transformation des centres bus au sein desquels les véhicules sont entretenus.

Une adaptation globale

Près de deux ans de travaux ont ainsi été nécessaires afin de raccorder celui du 168, avenue Jean-Jaurès au réseau de distribution de gaz. Il a aussi fallu y installer de nouveaux transformateurs pour l'énergie électrique, une station de compression et des bornes de charge pour le biométhane. Le centre bus Flandre a également été mis aux normes incendie, de sécurité gaz et environnementales, tandis que ses



Une station de charge lente destinée aux bus non articulés roulant au biométhane.



Treize lignes sont exploitées depuis le centre bus Flandre : deux parisiennes (61 et 75), sept de banlieue (133, 150, 151, 152, 173, 248 et 249), une aéroportuaire (350), deux de nuit (N13 et N42) et une navette communale (330).

ateliers de maintenance ont été adaptés à l'accueil des nouveaux véhicules. « Le défi majeur a été d'effectuer tout cela sans perturber l'exploitation quotidienne des quasi 200 bus du centre », explique Didier Nowak, son coordinateur transition énergétique.

Un projet éco-conçu

« Plus généralement, nous avons réalisé un projet complètement éco-conçu. Nous avons ainsi utilisé du béton carbone, mis en place un éclairage LED et végétalisé le site autant que possible. Et, dorénavant, nous récupérons les eaux pluviales pour nettoyer les véhicules », conclut Céline Dubos, cheffe de projet biométhane à la RATP.

ZOOM SUR...

Le centre bus Flandre

« Un tel site industriel en pleine ville impressionne, reconnaît Julien Laurent, directeur du centre bus Flandre. Nous sommes jusqu'à 900 personnes à y travailler 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Treize lignes y sont gérées ! Jusqu'en 1930, ce sont les tramways qui y étaient accueillis. Aujourd'hui, il est totalement inséré dans son environnement avec des normes de sécurité drastiques, notamment grâce au mur coupe-feu implanté autour de l'enceinte. » Le centre bus Flandre est, de fait, une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). À ce titre, il fait l'objet de contrôles très rigoureux.

Une ligne de plus en ville

Le 6 janvier, la 75 débarque à Pantin

Dans le cadre de la restructuration en cours du service local de bus, menée conjointement par Île-de-France Mobilités et la ville, **la ligne 75 qui relie la porte de Pantin au Panthéon effectuera une boucle au sein du territoire dès le 6 janvier**. L'objectif ? Faciliter les déplacements des Pantinois, notamment ceux à mobilité réduite.

Christophe Dutheil

Dès le 6 janvier, la ligne de bus 75, opérée par la RATP, verra son parcours prolongé afin d'améliorer la desserte de Pantin, et notamment celle des rues situées entre le quartier Hoche et le Pré Saint-Gervais. Depuis leur actuel terminus de la porte de Pantin, les véhicules réaliseront ainsi une boucle en empruntant l'avenue Jean-Lolive, puis la rue Honoré-d'Estienne-d'Orves, en direction du centre-ville du Pré Saint-Gervais. Ils rallieront ensuite la porte Chaumont et un grand nombre de sites parisiens importants, comme la place de la République, l'Hôtel de ville de Paris et le Panthéon.

Véhicules peu bruyants

Les avantages de la ligne 75 remaniée sont nombreux pour les habitants. Tous les bus de cette ligne, dont la fréquence de passage oscille entre 8 et 10 minutes aux heures de pointe, pourront être utilisés, y compris par les personnes à mobilité réduite, pour rejoindre huit lignes de métro (1, 2, 3, 5, 8, 9, 10 et 11), notamment la ligne 5 à la station Hoche.



Il s'agira en outre d'autobus hybrides diesel-électrique, peu polluants et moins bruyants.

Aménagement de la voirie

Pour que la nouvelle ligne puisse fonctionner dans les meilleures conditions possibles, des travaux d'aménagement seront réalisés rue Honoré-d'Estienne-d'Orves ce mois-ci. En plus du renouvellement du mobilier urbain, de la sécurisation des trottoirs, de la création de marquages au sol et de la pose de panneaux adaptés, plusieurs chicanes seront installées sur cette voie, en lieu et place de quelques emplacements de stationnement. Ces dispositifs permettront de créer des virages artificiels ayant pour but de ralentir la vitesse des véhicules et de faciliter le croisement des bus. L'actuelle station Vélif' de la rue Honoré-d'Estienne-d'Orves sera, quant à elle, déplacée rue des Grilles.

● Pour tout renseignement complémentaire, contactez la direction des Espaces publics par téléphone (☎ 01 49 15 41 77 ou 01 49 15 40 39) ou par e-mail (espacespublics@ville-pantin.fr).

ville de **Pantin**

DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE OU DANS LES STRUCTURES MUNICIPALES

ATTENTION PRÉINSCRIPTION POUR LES SÉJOURS HIVER AVANT LE 14 DÉCEMBRE

2025

SÉJOURS VACANCES
Vacances 6-17 ans

pantin.fr

Priorité à la sécurité

Rues Formagne et Delessert, de nouvelles signalisations

Dans sa volonté de pacifier la circulation automobile et de favoriser le partage de la chaussée, **la ville intervient régulièrement pour renforcer la signalisation et faire respecter la limitation de la vitesse à 30 km/h, en vigueur dans tout Pantin.**

Dernier exemple en date dans le quartier Raymond-Queneau-Les Limites.

Frédéric Fuzier

La ville a pris en compte les remarques des riverains de la rue Delessert qui se plaignaient de la vitesse excessive des véhicules motorisés circulant sur cette longue voie. De leur côté, les automobilistes les plus indécis n'hésitent pas à passer outre le sens unique en sortant de la rue Arago.

Multiplication des mesures

C'est pourquoi, le nombre des marquages au sol indiquant « 30 » sur la chaussée a été augmenté : dorénavant, ils sont six sur toute la longueur de la voie. Des flèches ont également été peintes au sol afin de rappeler aux conducteurs distraits le sens de circulation.

Autre point sensible, la rue Formagne où de nouveaux panneaux Stop ont été installés au niveau de la rue Pierre-Brossolette. Le plateau traversant surélevé, attendant au square, permet également de réduire la vitesse et d'assurer la sécurité des piétons.

D'ici à la fin de l'année, la signalétique sera encore renforcée avec l'installation de deux radars pédagogiques, rues Delessert et Formagne. Mesurant la vitesse sans verbalisation, ces appareils sont destinés à inciter les conducteurs à lever le pied.

Des habitants soulagés

Autant de mesures réclamées par les riverains de l'Adirepp, créée pour défendre les intérêts des habitants du quartier. Sandra Duquenoy, présidente de l'association, constate : « Rue Delessert, les automobilistes roulent trop vite. Cela est très



© Rudy Ouazene

D'ici à la fin de l'année, des radars pédagogiques de ce type seront installés rues Formagne et Delessert.

dangereux car il y a beaucoup de collégiens dans le secteur. » Le collectif accueille donc ces nouveaux dispositifs avec soulagement. « C'est un premier pas très positif et nous allons pouvoir en mesurer l'efficacité avant d'envisager, par exemple, l'installation de ralentisseurs. » Une chose est sûre : avec le renforcement de la signalisation verticale et horizontale, il va dorénavant être difficile d'ignorer les limitations de vitesse et les sens de circulation à Pantin !

ÉTAT CIVIL AVRIL 2024

naissances

NATH Charlie, Suborno
 DEMARLY NEGUIRAL Aliocha, Lucien
 PIGIER Avril, Michelle, Béatrice
 DUPUIS BRANDI Marcel, Diego, Xavier
 BARUA Ranish
 ZERMAN LEFEUVRE Lila
 VELOT Elsa, Anoushka
 LORQUET GEORGE Leela
 LEMONNIER PANZER Jean

mariages

JALLOUL Mostafa & BACIME Mouna
 LAHOURCADE Pierre-Jean & BEEKHUIZEN Anne
 COURGEON Clément & ROGER-LACAN Madeleine
 SALAHI Mabrouk & NECER Fairouz
 BENSALIM Loucif & NOURAOUI Nacia
 NDIAYE Daouda & SOW Fatima

décès

MARCHOT Frédéric
 BOUBAKOUR Nasr Eddine
 BOCEDI Marie, Thérèse
 RIVIÈRE Pierre, Marie, Léon
 MARZOUK Mohamed
 HAMON Jean, Claude
 BENHAMLAT Arab
 MARCHOT Frédéric
 BAHOUICHE Laldja
 MARQUES PIRES Joao, Pedro
 KOWALCZYK Wadyslawa
 VIVENZIO Anna, Maria, Ernesta
 POIRIER Nelly, Jeanne
 CÉLO Konine
 BILLARD Jeannine, Jeanne, Marie
 SETTELE Gudrun Walburga
 MEZIERE Jean-Claude, Bernard, Roger
 BEAUCHAMP Marcelle, Denise, Renée
 DUONG Boi Sang
 DINDAR Ismail
 ALLION Jacqueline, Raymonde, Henriette

Seuls les naissances et mariages pour lesquels les familles ont donné leur accord sont publiés dans cette rubrique.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE AU FORT D'AUBERVILLIERS À DES CONDITIONS UNIQUES !

ÉLIGIBLE À LA TVA 5,5%⁽¹⁾
 ET AU PRÊT À TAUX 0%⁽²⁾



JUSQU'À
40 000 €⁽³⁾
 DE REMISE

LES TERRASSES CLAUDEL, UNE ADRESSE D'EXCEPTION DANS L'ÉCO-QUARTIER DU FORT D'AUBERVILLIERS

- Une localisation idéale à cheval sur Pantin et Aubervilliers et à proximité des **écoles, commerces et infrastructures sportives et culturelles.**
- **À seulement 5 min* à pied** de la station de métro **ligne 7** "Fort d'Aubervilliers" qui accueillera la **ligne 15** en 2030**.
- Une **architecture élégante** à l'inspiration faubourienne.
- Une résidence soucieuse de son environnement, construite avec **une empreinte carbone réduite et maîtrisée.**
- Appartements du **studio au 5 pièces duplex** avec vues dégagées sur le **stade Marcel Cerdan.**
- Des **espaces extérieurs pour tous**, dont de superbes terrasses plein-ciel en derniers étages.

N'ATTENDEZ PLUS POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE !
RENDEZ-VOUS EN ESPACE DE VENTE : 211, AV. JEAN JAURÈS À AUBERVILLIERS

(0)970 82 35 35
 APPEL NON SURTAXÉ
www.edelis.com



*Source : Google Maps. ** Source : societiedugrandparis.fr - (1) Taux de TVA à 5,5% réservé à l'achat d'une résidence principale (en zone ANRU et dans un périmètre de 500 m autour), sous conditions de ressources et de plafonds de prix au mètre carré. Détails auprès de nos conseillers commerciaux. (2) PTZ : valable dans le cadre d'un Prêt à Taux Zéro. Le PTZ est applicable notamment sous conditions de ressources et sous réserve de destiner le bien à la résidence principale. Le taux d'emprunt est calculé sur un plafond maximum qui est établi en fonction de la localisation, du montant de l'opération et du nombre de personnes résidant dans le bien immobilier. (3) Offre valable uniquement pour toute signature d'un contrat de réservation du 15 novembre au 31 décembre 2024 d'un logement dans la résidence - Les Terrasses Claudel - à Aubervilliers et sous réserve d'une signature d'un acte notarié dans les délais stipulés dans le contrat de réservation. L'offre se traduira par une réduction sur le prix de vente stipulé au contrat de réservation. Le montant de la réduction est un montant forfaitaire de huit mille euros (8 000 €), calculé en fonction du nombre de pièces principales qui constitue le logement. Ainsi, le montant de la réduction sur le prix de vente pour un appartement de une pièce est de huit mille euros (8 000 €), pour un deux pièces la réduction est de seize mille euros (16 000 €), pour un appartement de trois pièces le montant est de vingt-quatre mille euros (24 000 €), pour un quatre pièces le montant est de trente-deux mille euros (32 000 €) et pour un appartement de cinq pièces, la réduction est de quarante mille euros (40 000 €). Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. Dans la limite des stocks disponibles. Toute signature d'un contrat de réservation ayant été effectuée avant le 15/11/2024 puis annulée et suivie d'une nouvelle réservation dans le même programme, ne pourra être prise en compte. EDELIS - S.A.S. au capital de 25 799 500 €. RCS CRETEIL 338 434 152 - APE 4110A - Siège social : 40 rue d'Arcueil, Bâtiment Miami, 94150 RUNGIS. Agissant tant pour elle-même qu'en sa qualité de gérante de la SCCV CHEMIN D'AUBERVILLIERS. Document et informations non contractuels. Illustration à caractère d'ambiance non contractuelle. Illustration : Virtual Building. Architecte : PETITDIDIERPRIX ARCHITECTES. Réalisation : AUBERGE PMA - 11/2024

Un petit club qui monte

Faites le mur avec Pantin en tête

La toute jeune association **Pantin en tête** propose d'apprendre l'escalade et de se perfectionner avec, pour ligne d'horizon, des sorties en pleine nature. Présentation d'un club ouvert à tous, chaleureux et... en pleine ascension. **Guillaume Théchi**

En ce mardi soir, le centre pantinois d'escalade Arkose se remplit progressivement. Parmi les grimpeurs, le groupe de Pantin en tête, composé d'une dizaine d'hommes et de femmes, se prépare. Baudriers, nœuds de huit, chaussons... la pratique ne s'improvise pas. Et cela tombe bien puisque l'équipe se compose d'*aficionados* expérimentés qui accompagnent les débutants. Pantinois depuis deux ans, Maxime Fulconis s'est laissé tenter, en septembre, lors du Salon des associations. « Je m'entraîne au moins une fois par semaine. Et j'ai été très bien initié. À tel point qu'au bout de dix minutes, je grimpais !, relève le néophyte. Le fait de devoir me concentrer me vide la tête. J'apprécie beaucoup ce petit club très chaleureux. » Le trentenaire, et tous les autres débutants, peuvent s'appuyer sur les conseils de Daniela Gonçalves, 34 ans : « C'est très instructif la transmission. Il s'agit d'un échange afin d'arriver à devenir tous autonomes. »



© Rudy Ouazene

Les profils complémentaires des grimpeurs de Pantin en tête constituent l'une des forces du club au sein duquel les plus expérimentés partagent leur savoir-faire avec les débutants.

Surprises sur prises

Si, chaque semaine, les adhérents de Pantin en tête s'entraînent en salle, la vocation du club reste, une fois les techniques de base acquises, de partir s'exercer en milieu naturel. Les Hautes-Alpes l'été dernier, la pointe de Pen-Hir (Finistère) en septembre, les calanques de Marseille en novembre et Fontainebleau toute l'année : le planning ne désemplit pas ! Michel Igielka, 35 ans, apprécie particulièrement ces escapades qui permettent de « créer une cohésion de groupe. Lors des séjours, nous cuisinons ensemble, on s'entraide... Et quelle chance de découvrir des trésors naturels ! ». Ces sorties offrent effectivement à tous un rapport privilégié à la nature et de belles surprises. En janvier, Pantin en tête organise un week-end ski et rando en Haute-Savoie. Suivra, en février, une semaine dans le Queyras avec les clubs de Montreuil et Bobigny.

Petit club, grandes valeurs

Créé en février 2023, Pantin en tête est affilié à la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). « Nous partageons les valeurs du sport pour tous, les pratiques inclusives et non genrées de la fédération », résume Michel Clerget, son co-président. Le jeune retraité a créé le club aux côtés de Bertille Pesnelle, désormais trésorière, et de Peter Haegel. Thaïs Coutinho, co-présidente, les a rejoints cette année. Trois au départ, ils sont désor-

mais une trentaine à se retrouver à Arkose ainsi qu'au gymnase Makowski de Bobigny pour grimper avec le club local. « L'escalade se pratique en groupe, d'où la nécessité de s'organiser en association », conclut Bertille Pesnelle.

● **Renseignements et inscription :**
pantinentete@gmail.com,
www.pantinentete.fr ou
 Instagram @pantin_en_tete.
 Cotisation annuelle : 55 euros.

À la croisée des arts vivants

Jeunesse, cirque et théâtre font bon ménage

Les 18 et 19 décembre, les étudiants de deuxième année de l'Académie Fratellini font escale au Fil de l'eau avec leur dernière création qui explore la blessure, la peur de chuter et les nouveaux élans. **Anne-Laure Lemancel**

Ils sont dix. Cinq filles, cinq garçons, âgés de 20 à 24 ans, originaires de toute la France, mais aussi d'Allemagne et de Norvège. Les 18 et 19 décembre, ces étudiants de deuxième année de l'Académie Fratellini se produiront au théâtre du Fil de l'eau, à l'occasion du troisième Fratellini Circus Tour, épopée nomade et hors les murs de l'école supérieure de cirque. Afin de donner corps à ce spectacle, la metteuse en scène et actrice Sara Llorca, remarquée notamment pour son travail avec Arthur H, dirige ces jeunes pousses. Pour la dramaturge, ce travail, élaboré en dix jours, se révèle aussi inédit qu'excitant : « Par rapport aux acteurs, les circassiens possèdent une relation au corps, leur outil de travail, forcément éphémère puisque ce dernier est poussé à l'extrême. Ils captent vite les dimensions d'un espace donné et savent l'investir à la perfection. Cela offre d'innombrables possibilités. J'avais aussi face à moi une équipe hétéroclite de dix personnalités animées de rêves très différents... Une gageure ! »

ET AUSSI...

► Satires politiques

S'ils invitent à leur table Emmanuel Macron, Olivier Faure, Valérie Pécresse ou Ursula Von der Leyen, c'est pour mieux les croquer ! Les trublions du Birgit Kabarett usent de la satire comme arme de résistance et du rire comme garde-fou. Un cabaret polymorphe, musical et burlesque, en perpétuelle réinvention selon l'actualité. Jubilaire !

● Les 5 et 6 décembre, 20.00, salle Jacques-Brel (42, avenue Édouard-Vaillant).

► Musique domestique

Ça tintinnabule, ça frotte, ça s'entrechoque... Ça joue des verres à pied, de la bouilloire électrique, des clochettes, de la guitare... Autour d'une table où s'entassent en vrac instruments de musique et objets du quotidien, la compositrice, chanteuse et guitariste Claire Diterzi revisite ses chansons avec son acolyte, la percussionniste Lou Renaud-Bailly. Un duo tout en délicatesse sonore, facéties et poésie.

● Les 12 et 13 décembre, 20.00, centre culturel Nelson-Mandela (11, avenue Aimé-Césaire).

Une mise à nu

Sara Llorca a justement voulu partir de la personnalité de ces artistes en devenant en réalisant avec chacun de petits entretiens. Le fil rouge ? Le rapport à la blessure, à la peur de tomber, à cette inquiétude permanente que l'on défie et que l'on finit par transcender pour conquérir d'autres dimensions et toucher du doigt la beauté. Mais Sara avait aussi d'autres outils à leur proposer : les mots et le jeu. « Ils défient la pesanteur, délivrent des mouvements virtuoses, mais ils ne savent peut-être pas encore tenir un plateau par la parole ou regarder un public droit dans les yeux, sans prouesse ni démonstration. Une mise à nu, forcément émouvante, que j'aide à exprimer. » Au fil de ce moment magique, succéderont des numéros solos, mais aussi des tableaux chorégraphiques à plusieurs. Le tout sera accompagné des compositions de cinq jeunes musiciens du Pôle Sup'93. Une pièce transdisciplinaire, donc.

● Les 18 et 19 décembre à 20.00, théâtre du Fil de l'eau (20, rue Delizy).

La troupe du Fratellini Circus Tour se compose d'une fil-de-fériste, d'une cordiste, de deux voltigeurs sur cadre coréen, d'un jongleur, d'une monocycliste, de deux équilibristes et de deux acrobates.



© Aïman Saad Eliaoui

● Réservation : ☎ 01 49 15 41 70 ou billetterie@ville-pantin.fr.

Osez l'art à la maison

Six mois pour profiter d'une œuvre au quotidien

Tableaux, photos, gravures, dessins et sérigraphies, grands ou petits formats, figuratives ou abstraites, colorées ou pas : **les 80 œuvres proposées gratuitement au prêt dans le cadre de l'artothèque, toutes signées d'artistes vivant ou travaillant à Pantin, n'attendent que vous !** Venez donc choisir votre coup de cœur, mardi 10 décembre, à la bibliothèque Elsa-Triolet. **Catherine Portaluppi**

« **A**voir une œuvre d'art chez soi, ça donne l'impression d'être quelqu'un ! D'habitude, on en voit seulement dans les beaux appartements haussmanniens et ça semble totalement inaccessible, s'enthousiasme Assa Touré, habitante des Courtilières qui, en juin, a emprunté, au centre culturel Nelson-Mandela, sa toute première œuvre. J'ai choisi un tableau très coloré, placé bien en évidence dans mon salon. Je l'ai pris car j'aime faire découvrir l'art à mes enfants et parce que cela suscite la conversation avec mes amis. »

Un prêt de six mois

Comme Assa, une cinquantaine de Pantinois ou de personnes travaillant au sein de la commune se rendent deux fois par an aux rendez-vous de l'artothèque, organisés dans un quartier chaque fois différent, pour emprunter gratuitement une création issue du

Fonds municipal d'art contemporain de Pantin (FMAC-P). Ça vous intéresse ? Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit d'être majeur, de présenter une carte d'identité, un justificatif de domicile ou de travail à Pantin et une attestation d'assurance habitation. Vous repartirez avec l'œuvre de votre choix, jusqu'à la prochaine artothèque, en juin.

Seule difficulté ? Choisir !

Parmi les habitués, Nicolas Hervais, amateur de grands formats et de peintures abstraites : « Je cherchais depuis longtemps un moyen d'accrocher des œuvres originales chez moi. Cela permet de créer un rapport plus intime à l'art. Je suis très partisan du partage des choses, comme dans les bibliothèques : cela profite à l'ensemble des citoyens ! Enfin, j'aime le côté ancré dans le territoire. J'ai d'ailleurs en ce moment un tableau sur le passage Forceval. » Rafi Molho, une autre fidèle, ajoute : « Je n'aurais jamais pensé à accrocher une œuvre chez moi. Les propositions de l'artothèque vont



Lors de la précédente édition de l'artothèque, organisée en juin, au centre culturel Nelson-Mandela.

bien au-delà de ce qu'on pourrait songer à s'offrir. La richesse de la collection est telle que la seule difficulté, c'est de choisir ! »

● **Huitième édition de l'artothèque : mardi 10 décembre, de 18.30 à 21.00, bibliothèque Elsa-Triolet (102, avenue Jean-Lolive).**

À VOTRE ÉCOUTE

Une question sur votre demande de logement, la gestion de l'espace public, l'instruction d'un permis de construire ou l'octroi d'une place en crèche ?

Les services publics municipaux vous répondent, CONTACTEZ-LES !

Pôle Urbanisme et architecture (autorisations d'urbanisme)
☎ 01 49 15 41 80
✉ urbanisme@ville-pantin.fr

Direction des Espaces publics (signalements propreté et voies publiques)
☎ 01 49 15 41 77
✉ espacespublics@ville-pantin.fr

Relais petite enfance (crèches)
☎ 01 49 15 39 55
✉ relais-petite-enfance@ville-pantin.fr

Service communal d'hygiène et de santé
☎ 01 49 15 39 22
✉ schs@ville-pantin.fr

Pôle Éducation (inscriptions scolaires et périscolaires)
☎ 01 49 15 37 41
✉ viescolaires@ville-pantin.fr

Centre communal d'action sociale (pôle Aides et animations)
☎ 01 49 15 40 14
ou 01 49 15 40 15
✉ ccas-aides-animations@ville-pantin.fr

Pôle Logement social
☎ 01 49 15 41 49
✉ logement-information@ville-pantin.fr

Police municipale
199, avenue Jean-Lolive
Du lundi au vendredi de 7.30 à 20.00
☎ 01 49 15 71 00
✉ police-municipale@ville-pantin.fr
Pour souscrire un abonnement de stationnement et déclarer son statut de personne handicapée : monstationnement.pantin.fr

Le maire et les adjoint(e)s



Bertrand Kern
Maire.
Conseiller métropolitain et territorial.



Mathieu Monot
1^{er} adjoint
Développement urbain durable, Écoquartiers, Innovation par la commande publique, Démocratie locale et Bien-être animal. Conseiller territorial. Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis.



Mirjam Rudin
Nature en ville, Déplacements, Espaces publics et Espaces verts.



Hervé Zantman
Vie scolaire.



Nadine Castillou
Petite-enfance, Séjours vacances et Parentalité.



Salim Didane
Développement territorial, Emploi, Formation et Économie sociale et solidaire.



Leïla Slimane
Vie des quartiers, Politique de la ville et Vie associative.



Vincent Loiseau
Quartier des Courtilières et Stratégie financière.
Conseiller territorial.



Emma Gonzalez-Suarez
Logement.



Rida Bennedjima
Ville numérique, Relations avec les usagers et Temps dans la ville.



Alice Nicolle
Quartiers Mairie-Hoche, Église, Petit-Pantin/ Les Limites. Conseillère territoriale.



François Birbès
Quartier des Quatre-Chemins
Conseiller territorial délégué à la Lutte contre l'habitat indigne.



Françoise Kern
Tranquillité publique et Sérénité urbaine
Conseillère territoriale.



Nacime Amimar
Bâtiments et Équipements municipaux et Sobriété énergétique.



Charline Nicolas
Cultures, Mémoires et Patrimoines.



Bruno Carrère
Actions sociales et solidaires.



Sonia Ghazouani-Ettih
Agents municipaux, Dialogue social et Qualité du service public.

Les conseiller(e)s de la majorité délégués



Zora Zemma
Développement du commerce, Animation festive de la ville et Temps libre.



Julie Rosenczweig
Qualité des marchés forains.
Conseillère territoriale déléguée au Développement des écoquartiers.



Nathalie Berlu
Qualité et Diversité de l'habitat. Vice-présidente d'Est Ensemble en charge de l'Économie sociale et solidaire.



Philippe Lebeau
Santé et Handicap.



Augustin Ignacio-Pinto
Co-construction et Interpellation citoyenne.



Hawa Touré
Égalité femmes-hommes et Lutte contre les discriminations.



Abel Badji
Sports et Relations avec les clubs sportifs.



Pierric Amella
Mobilités douces, Qualité de l'air et Budget carbone.
Conseiller territorial.



Élodie Salmon
Jeunesse.



Marc Langlade
Centres de loisirs.



Rui Wang
Stationnement et Centre de supervision urbain.



Christine Lehembre



Pierre-Dominique Pausiclé



Nadia Azoug
Vice-présidente d'Est Ensemble en charge de la Démocratie, de la Participation citoyenne et de la Relation usagers. Conseillère départementale de Seine-Saint-Denis.



Leïla Bedja



Frank Tikry



Delphine Cammal



Méline Pelé



Antoine Bargas



Antoinette Lorange

Pour contacter et prendre rendez-vous avec vos élus : ☎ 01 49 15 40 00

La France insoumise Pouvoir vivre à Pantin



Nadège Abomangoli
Conseillère territoriale.



Fabrice Torro



Samir Amziane



Catherine Clément

Élus Communistes

Groupe En avant Pantin !



Fabienne Jolles



Jean-Luc François



Geoffrey Carvalhinho



Dalila Slimani

NSP

Les autres élus



Patrice Bessac
Président d'Est Ensemble Territoire de la Métropole du Grand Paris



Mathieu Monot et Nadia Azoug
Conseillers départementaux du canton Pantin - Le Pré-Saint-Gervais



Bastien Lachaud
Député de la circonscription Aubervilliers - Pantin
bastien.lachaud@assemblee-nationale.fr

Groupe Socialiste, Citoyens et Apparentés

Alors que la ville prépare son budget, elle doit faire face aux annonces du gouvernement Barnier qui, par son projet de loi de finances, envisage de demander un effort de 5 milliards d'euros aux collectivités locales :

- 3 milliards d'euros via un prélèvement sur les recettes de fonctionnement des collectivités dont le budget est supérieur à 40 millions d'euros. Pour Pantin, cela représente environ 3 millions d'euros ;
- 800 millions d'euros via un « ajustement » de 2 points du taux de remboursement de la TVA. Pour Pantin, cela représenterait une perte de 700 000 euros.

- Les mesures sur le financement de la sécurité sociale dans le cadre du PLFSS qui se traduiront, pour Pantin, par une ponction estimée à 1,2 million d'euros. Au total, à Pantin, ce sont 4,9 millions d'euros qui pourraient être amputés du budget municipal.

Malgré les incertitudes que font peser ces annonces sur le budget communal, nous décidons de présenter un projet de budget qui ne tient pas compte des impacts potentiels du PLF et du PLFSS 2025. Nous refusons d'anticiper la casse des services publics, à l'aube d'une motion de censure du gouvernement qui viendrait rebattre toutes les cartes ! Nous choisissons comme toujours le sérieux budgétaire et l'intérêt des Pantinois : dans le cadre de la préparation du budget communal, notre objectif reste donc de maintenir un haut niveau de service public local pour tous les habitants, et de conserver un niveau important d'investissement.

La municipalité maintiendra dans ses priorités :

- 1) L'action sociale avec un accompagnement maintenu et étoffé des plus fragiles,
- 2) La petite enfance, l'éducation, la jeunesse et les sports,
- 3) L'espace public, la transformation écologique, la tranquillité et la propreté, avec toujours une priorité donnée au quartier des Quatre-Chemins
- 4) La poursuite d'une politique volontariste en investissement soucieuse de répondre aux exigences de la transition énergétique.

La majorité municipale reste mobilisée pour préparer le Pantin de demain, en dépit du désengagement toujours croissant de l'État.

Marc Langlade, Président de groupe

Groupe Écologistes et Solidaires

Touchez pas à nos villes !

À Pantin, nous faisons face à des défis majeurs : rendre la ville plus juste, plus verte et plus solidaire pour toutes et tous. Pour le budget 2025, le gouvernement a choisi de réduire drastiquement les dotations aux communes, avec pour Pantin une perte de 5 millions d'euros. Depuis 2007, l'État n'est plus au rendez-vous, en soutien des habitant-e-s. Les conséquences pour les services publics locaux sont majeures. Le bien-être quotidien et le développement de notre ville sont impactés. Les objectifs de répartition équitable de la solidarité nationale sont mis à mal.

Ce même gouvernement pointera du doigt notre ville, notre département et nous, habitant-e-s, en nous stigmatisant alors qu'il produit et aggrave les disparités et les inégalités territoriales alors que son rôle est de les réduire.

Où doit-on prendre ces 5 millions ? Le gouvernement est-il en train de nous demander d'augmenter la pression fiscale sur les Pantinois pour maintenir des services publics de qualité alors que l'État se désengage toujours plus ?

La menace est réelle, cette coupe, injuste et déloyale, nous touche particulièrement en tant que commune de Seine-Saint-Denis, le département le plus jeune et le pauvre de France métropolitaine. Les réductions touchent l'ensemble des échelons de collectivités, des communes aux départements et intercommunalités, impactant leur pouvoir d'agir dans des domaines essentiels par exemple comme l'aide sociale, les écoles ou des gymnases, nos espaces verts, la voirie...

En tant que groupe Écologistes et solidaires, nous refusons cette décision. Pantin et la Seine-Saint-Denis méritent les moyens de leurs ambitions : pour des quartiers vivants et durables, pour une solidarité renforcée et pour une vraie transition écologique. Nous, élu-e-s écologistes, continuerons de porter haut ces valeurs, en restant aux côtés des Pantinois pour défendre notre ville et garantir une vie meilleure à toutes et tous.

Mélina Pelé, Salim Didane, Augustin Ignacio-Pinto, Pierric Amella, Mirjam Rudin, Nadia Azoug, Nacime Amimar, Alice Nicolle.

Collectif Citoyens Pantin

L'État déshabille les collectivités pour habiller son déficit

Le projet de loi de finances 2025 poursuit son parcours au Sénat, avec des coupes drastiques visant les collectivités locales. Une fois encore, celles-ci sont injustement mises à contribution pour combler le déficit public, bien qu'elles ne soient en rien responsables. Ce choix est inique. Les collectivités, respectueuses de leurs strictes obligations budgétaires et 1^{er} investisseur public, sont sacrifiées sur l'autel des politiques inefficaces des gouvernements successifs : niches fiscales, crédit d'impôt, suppression de l'ISE..., autant de cadeaux pour les plus riches, sans « ruissellement » avéré. Pantin refuse de subir cette logique. Malgré des baisses successives de dotations (DGF réduite à 600 K€ en 2024 alors qu'elle était à 9,4 M€ en 2013), la municipalité a pu, tout de même, tenir ses engagements.

Grâce à une gestion financière saine de nombreux équipements ont vu le jour (centre culturel Nelson-Mandela, école Diderot, Maison des Femmes) et nos politiques publiques, notamment sociales et écologiques, ont été renforcées. Le gouvernement Barnier proposerait des mesures aveugles, qui amputerait la ville de 4,9 M€ en 2025. À Pantin, en Seine-Saint-Denis, département le plus fragile de France, ce coup de grâce mettrait en péril nos services publics. Nous nous opposons fermement à ce que les Pantinois-es soient les victimes d'une politique d'austérité injuste et hors sol. L'État doit cesser de transférer ses responsabilités et plus écouter les collectivités qui, comme Pantin, développent une ville du vivre ensemble.

Rida Bennedjima, Président du Collectif Citoyens Pantin.



La France insoumise- Pouvoir vivre à Pantin

Défendons le Théâtre des loges et le Ventre de la baleine

Aux Sept Arpents et ailleurs : pas de rénovation urbaine sans garanties démocratiques, écologiques et sociales !

Deux espaces culturels implantés depuis plus de vingt ans à Pantin sont aujourd'hui menacés de destruction. Le Théâtre des loges propose des œuvres classiques et populaires, accessibles à tous les publics. Le Ventre de la baleine, lui, offre, pour des loyers modestes, des dizaines de studios de musique et d'ateliers d'artistes. Tous deux situés entre les rue du Pré Saint-Gervais, des Sept Arpents et Charles Nodier, ils sont voués à être détruits, dans le cadre de la transformation du quartier des Sept Arpents, portée par les villes de Pantin et du Pré Saint-Gervais, par l'intercommunalité d'Est Ensemble, et l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Les artistes concernés pointent l'insuffisance des concertations et l'absence de solutions alternatives. Le tissu artistique de notre ville est riche de ces lieux de création ouverts, épargnés par la logique de marchandisation généralisée. Ils doivent être conservés ou relocalisés dans des conditions équivalentes.

Plus largement, cette situation met en lumière les limites des projets de renouvellement urbain. Oui, rénover un quartier comme les Sept Arpents, à l'habitat vétuste et à la végétalisation insuffisante, est une chance. Mais seulement à la condition que cette transformation se fasse avec et pour les habitant-es. Or, les projets portés par les villes et l'ANRU pèchent par une méthode peu transparente et non-concertée, et ouvrent la porte à la spéculation et la mise à l'écart des habitant-es. Ce sont ces craintes que l'on retrouve aujourd'hui à Pantin – que l'on pense au projet de démolition de l'immeuble du 31, rue Auger contre lequel nous nous sommes mobilisés en soutien aux habitant-es. La municipalité doit les entendre. Pour La France insoumise, il ne peut y avoir de rénovation urbaine sans garanties démocratiques, écologiques et sociales.

Texte non parvenu

Nous sommes Pantin

Les finances de la ville mises à sac par le gouvernement Barnier !

Avec son budget pour 2025, le gouvernement Barnier défend des positions désastreuses pour la population et destructrices pour les services publics. Ce gouvernement, soutenu par le RN, accentue la destruction des services publics : des sous en moins pour nos écoles, hôpitaux, logements et transports... Dans le même temps, il augmente de 3 milliards d'euros le budget des armées (qui aura doublé en 7 ans alors que 30 000 lits d'hospitalisations ont été fermés sur la même période). Pour les collectivités territoriales, c'est une saignée : déjà privées de 50 milliards d'euros en 5 ans, elles verront baisser leurs dotations de 5 milliards d'euros pour l'année 2024. Pour la Ville de Pantin, cela se traduit par une baisse énorme de 5 millions d'euros ! Depuis des années, les finances locales sont attaquées, tout comme l'autonomie financière des communes avec la suppression des taxes et impôts locaux. C'est le PS qui a démarré cette mise à sac des finances locales, dès 2014 sous le quinquennat Hollande, et Macron l'a accentuée.

Le Maire a décidé d'afficher une banderole devant l'hôtel de Ville pour indiquer son mécontentement. C'est très bien et nous l'encourageons dans cette démarche. Mais c'est loin d'être suffisant. Agir en solo et se contenter d'un affichage cosmétique d'une banderole n'aboutira à rien. Il devrait plutôt participer à construire un plan de batailles à l'échelle du 93 et du pays, en s'alliant avec les autres maires qui refusent cette situation. Pour être efficace et faire peur à ce gouvernement, le maire doit se mobiliser aux cotés de la population et des syndicats. Tout cela s'inscrirait dans la continuité du mouvement d'ampleur qui a déferlé dans le 93 pour exiger un plan d'urgence pour l'éducation.

En avant Pantin !

La région agit pour le lycée Marcelin-Berthelot



Lors de la récente visite de la Présidente de la Région Île-de-France dans notre ville, j'ai pu lui exposer les enjeux du lycée Marcelin Berthelot, en m'appuyant sur les échanges avec les élèves, leurs parents et les équipes éducatives.

Avec une démographie en forte progression, il devenait impératif d'agir pour garantir à nos jeunes des conditions d'étude optimales. La Région a ainsi décidé de soutenir un projet ambitieux pour moderniser et agrandir le lycée, tout en travaillant à une éventuelle reconstruction sur site ou dans le futur écoquartier à l'horizon 2028 (prochain plan régional des lycées).

En 2025, un bâtiment modulaire de 7 salles sera installé côté rue Gabrielle-M. le Maire a décidé d'afficher une banderole devant l'hôtel de Ville pour indiquer son mécontentement. C'est très bien et nous l'encourageons dans cette démarche. Mais c'est loin d'être suffisant. Agir en solo et se contenter d'un affichage cosmétique d'une banderole n'aboutira à rien. Il devrait plutôt participer à construire un plan de batailles à l'échelle du 93 et du pays, en s'alliant avec les autres maires qui refusent cette situation. Pour être efficace et faire peur à ce gouvernement, le maire doit se mobiliser aux cotés de la population et des syndicats. Tout cela s'inscrirait dans la continuité du mouvement d'ampleur qui a déferlé dans le 93 pour exiger un plan d'urgence pour l'éducation.

Pour réussir ce défi, la mairie devra se montrer réactive dans le traitement des procédures administratives. Elle devra également se soucier de la sécurité des lycéens sur le chemin de l'école, et la Région est prête à aider via son bouclier de sécurité.

Enfin, vous devez savoir que cette rénovation, initialement non prévue, a été rendue possible grâce à la prise en compte des demandes locales. La Région dont je suis le représentant en Seine-Saint-Denis s'engage concrètement pour ce lycée, dont les excellents résultats au baccalauréat font la fierté de Pantin.

Geoffrey Carvalhinho Conseiller régional Chef de l'opposition et les élus En Avant Pantin

Bonjour M. le maire

Bilan de l'année et projets à venir :
venez échanger avec Bertrand Kern



je participe

MAIRIE-HOCHE

Lun. 2 déc. 18h30
Hôtel de ville

COURTILLIÈRES

Mer. 4 déc. 18h30
Centre culturel Nelson Mandela

QUATRE-CHEMINS

Lun. 9 déc. 18h30
Maison de quartier-Vaillant

PETIT-PANTIN / LES LIMITES

Jeu. 12 déc. 18h30
École Henri Wallon

ÉGLISE

Mar. 17 déc. 18h30
Bibliothèque Elsa Triolet